



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Résultats de la consultation en ligne sur les perspectives méthodologiques Seconde partie : volet INSTITUTIONNEL

Angeline AUBERT, Margherita ROMENGO et Joëlle SALLETs
pour le GT Perspectives méthodologiques
Avril 2017

Introduction

Le présent rapport présente la seconde partie des résultats de la consultation en ligne réalisée par l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement supérieur (AEQES) sur les perspectives méthodologiques en matière d'évaluation de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Il traite des réponses apportées au questionnaire adressé aux autorités académiques des établissements d'enseignement supérieur en FWB, et fait suite à un premier volet qui concerne les résultats d'une enquête anonyme adressée à différentes parties prenantes individuelles¹.

Depuis 2008, l'AEQES procède à l'évaluation des programmes de bacheliers et de masters de la FWB en suivant un plan décennal². En 2018-2019, l'ensemble de ces programmes auront été évalués une première fois. Cependant, certains éléments comme les masters de spécialisation, les formations de troisième cycle, la formation continue, etc. ne sont pas repris dans le dispositif d'évaluation actuel. L'AEQES n'évalue pas non plus les autres missions des établissements d'enseignement supérieur que sont la recherche et les services à la collectivité.

Par les contacts réguliers et diversifiés (enquêtes, discussions, groupes de travail, journées d'études, conférences) avec d'autres agences qualité, avec les établissements d'enseignement supérieur et avec les instances représentatives des différentes parties prenantes, l'AEQES a recueilli l'expression de besoins spécifiques ou nouveaux, en phase avec les développements du système éducatif en FWB et en Europe.

Par ailleurs, l'évaluation de l'AEQES menée par l'*European Association for Quality Assurance in Higher Education* (ENQA) en 2016³ et une veille régulière quant aux pratiques d'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Europe⁴, ont amené le Comité de gestion de l'AEQES à s'interroger sur l'opportunité de faire évoluer sa méthodologie d'évaluation. Les tendances actuelles dans le contexte européen vont en effet vers un accroissement de l'autonomie et de la responsabilité des établissements : on pratique l'évaluation de type institutionnelle, qui vise la politique institutionnelle

¹ En ligne : http://www.aeqes.be/rapports_details.cfm?documents_id=561.

² Les brevets d'enseignement supérieur ont été ajoutés au champ d'évaluation de l'Agence à partir du plan décennal 2016-2026.

³ Le rapport d'évaluation de l'AEQES par l'ENQA est disponible en ligne (en anglais) : http://www.engaq.eu/wp-content/uploads/2017/03/External-Review-Report-AEQES_FINAL.pdf.

⁴ Notamment par le biais d'une participation active de l'AEQES à l'*European Quality Assurance Forum* (EQAF).

d'assurance qualité, les systèmes internes de gestion de la qualité et la culture qualité, en utilisant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Les missions décrétales de l'AEQES⁵ et son expertise en matière d'évaluation externe la placent en position d'initier et d'organiser un processus de consultation sur les perspectives méthodologiques en matière d'évaluation de l'enseignement supérieur en FWB.

En amont de cette démarche de consultation, un groupe de travail de l'AEQES – à savoir, le GT Perspectives méthodologiques – a réalisé une étude sur les méthodologies pratiquées dans différents pays européens et a élaboré, sur cette base, quatre scénarios possibles pour la FWB. Cette étude et ces quatre scénarios sont présentés dans un rapport intermédiaire qui a été publié en juin 2016⁶.

Une fois ce travail prospectif réalisé, l'AEQES a souhaité collecter les avis des acteurs de terrain à travers deux questionnaires en ligne :

- un questionnaire institutionnel adressé aux autorités académiques des établissements d'enseignement supérieur en FWB ;
- un questionnaire anonyme adressé à différentes parties prenantes du secteur (étudiants, personnels enseignants, personnels administratifs et techniques, coordinateurs qualité).

Ces deux questionnaires visent principalement à :

- collecter de l'information sur la manière dont les acteurs perçoivent les scénarios identifiés dans le rapport intermédiaire ;
- récolter les interrogations que ces scénarios soulèvent ;
- récolter des idées pour élaborer d'autres pistes de développement, le cas échéant.

La phase de consultation inclura une phase d'approfondissement dans laquelle les différentes instances représentatives seront rencontrées également. *In fine*, le rôle de l'AEQES sera d'instruire la question et de transmettre des propositions au législateur, qui décidera des développements les plus adéquats.

Méthodologie

Le volet « institutionnel » de l'enquête en ligne, diffusée par invitation le 1^{er} décembre 2016⁷, a été adressé à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur (universités, hautes écoles, écoles de promotion sociale, écoles des arts) de la FWB, soit 125 institutions.

L'envoi de l'enquête a été précédé de deux séances d'information : la première séance s'est tenue à Mons (à la Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet) le mardi 22 novembre 2016, la seconde à Bruxelles (au Ministère de la FWB), le lundi 28 novembre 2016.

Le questionnaire adressé aux institutions a été élaboré – comme le questionnaire anonyme aux parties prenantes⁸ – par le GT Perspectives méthodologiques sur la base du rapport intermédiaire mentionné plus haut⁹. Il a été envoyé à 125 établissements, à savoir les 6 universités, 19 hautes

⁵ Décret du 22 février 2008 portant diverses mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Communauté française

⁶ AEQES - GT Perspectives, Rapport intermédiaire, mai 2016. En ligne :

http://www.aeges.be/documents/Rapport%20interm%C3%A9diaire%20Perspectives_20160707.pdf

⁷ Le questionnaire était ouvert du 1^{er} au 30 janvier 2017 ; un rappel a été envoyé le 23 janvier.

⁸ Les résultats de l'enquête auprès des parties prenantes font l'objet d'un rapport séparé. En ligne :

http://www.aeges.be/rapports_details.cfm?documents_id=561

⁹ Le questionnaire institutionnel est repris en annexe 2.

écoles, 84 établissements de promotion sociale et 16 écoles supérieures des arts que compte la FWB. 48 questionnaires ont été complétés, ce qui correspond à un taux de réponse de 38,4%.

Les deux graphiques ci-dessous montrent la répartition des répondants en termes de forme d'enseignement supérieur :

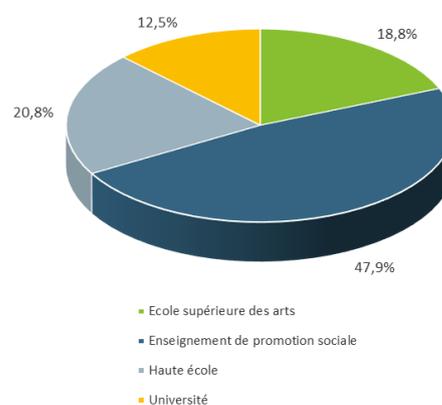
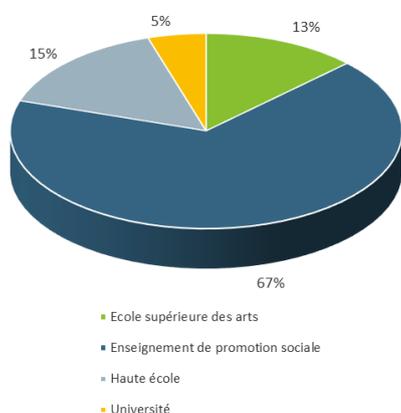


Fig. 1 : Répartition des destinataires de l'enquête selon la forme d'ES (n = 125) Fig. 2 : Répartition des répondants selon la forme d'ES (n = 48)

Les taux de réponses par forme d'enseignement sont de :

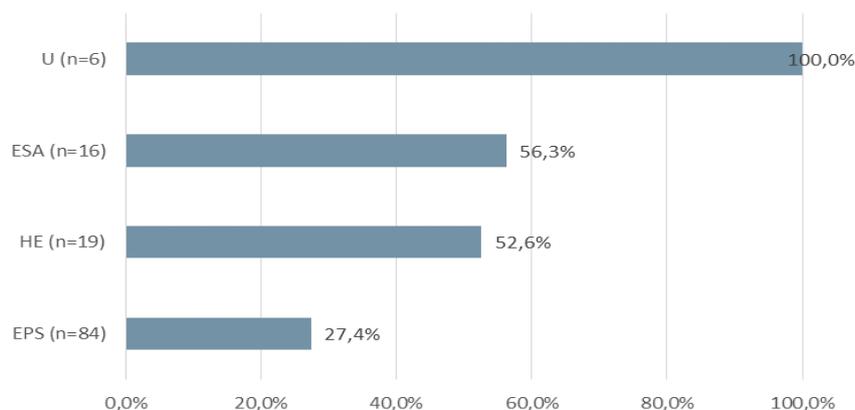
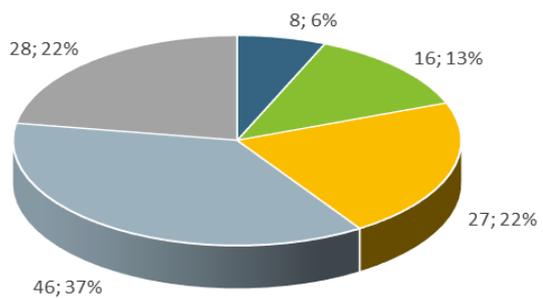


Fig. 3 : Taux de réponse par forme d'enseignement

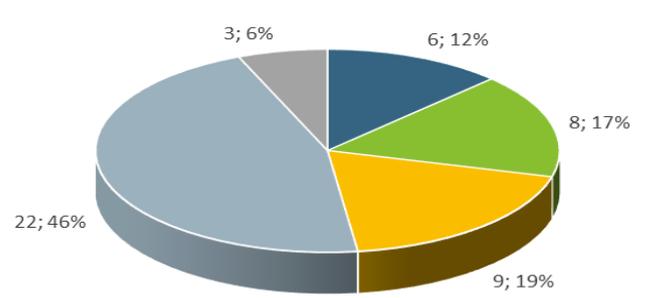
Si l'on considère le nombre d'évaluations par l'AEQES entre septembre 2008 et septembre 2016, les établissements qui ont connu plus d'évaluations ont tendance à avoir plus répondu à l'enquête¹⁰ (à l'exception des établissements qui ont connu une seule évaluation, qui répondent proportionnellement plus massivement que les établissements ayant connu entre deux et cinq évaluations) :

¹⁰ Sont prises en compte les évaluations initiales répertoriées sur le plan décennal (les évaluations de clusters comptent pour une évaluation). Lorsque des fusions d'établissements sont intervenues, le nombre total d'évaluations différentes vécues par les anciennes entités est pris en compte.



■ Plus de 10 ■ 5 à 10 ■ 2 à 5 ■ une seule ■ aucune

Fig. 4 : Répartition des destinataires de l'enquête selon le nombre d'évaluations AEQES vécues entre septembre 2008 et septembre 2016 (n = 125)



■ Plus de 10 ■ 5 à 10 ■ 2 à 5 ■ une seule ■ aucune

Fig. 5 : Répartition des établissements répondant selon le nombre d'évaluations AEQES vécues entre septembre 2008 et septembre 2016 (n=48)

Le fait que plus de la moitié des établissements aient vécu une seule évaluation (voire aucune) est à attribuer à deux facteurs. D'une part, les ESA, pour une grande partie d'entre elles, ont vu toute leur offre de formations évaluée en un seul *cluster*¹¹. D'autre part, les établissements d'EPS proposent généralement un nombre relativement restreint de formations relevant de l'enseignement supérieur et sont donc relativement peu souvent soumis aux évaluations de l'AEQES.

Les taux de réponse selon cette variable se répartissent comme suit :

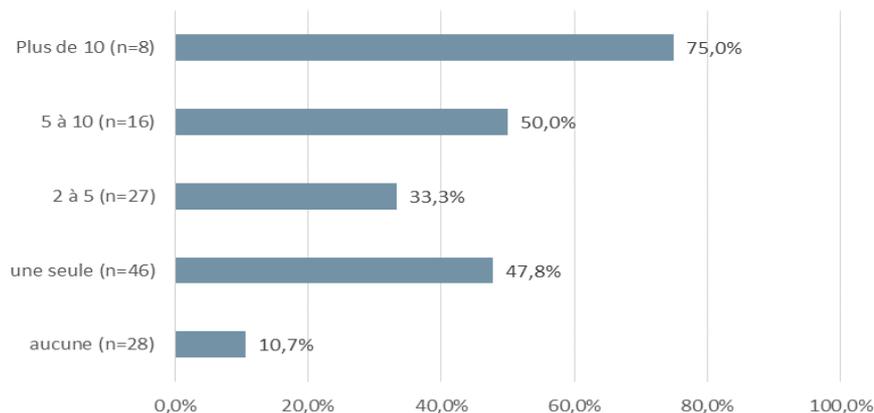


Fig. 6 : Taux de réponse selon le nombre d'évaluations AEQES vécues

Si l'on considère la taille des établissements qui ont répondu à l'enquête en termes de nombre d'étudiants inscrits¹², les établissements se répartissent comme suit :

¹¹ Seuls trois conservatoires ont connu deux évaluations AEQES (« Musique » en 2014-2015, « Théâtre, audiovisuel et cirque » en 2016-2017).

¹² Le nombre d'étudiants pris en considération inclut aussi les formations doctorales, spécialisations, formations continues, etc.

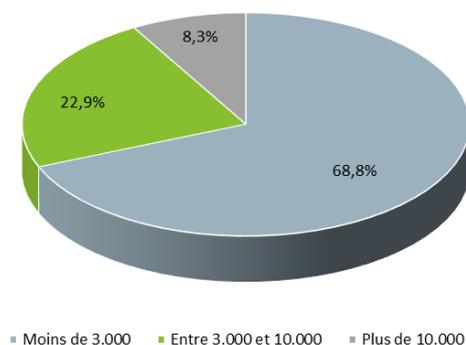


Fig. 7 : Répartition des établissements répondant selon leur taille (n = 48)

Les données actuellement collectées en FWB ne permettent pas de comparer cette répartition avec l'ensemble du secteur. Toutefois, les établissements qui ont répondu totalisent ensemble 163.985 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, ce qui représente environ 75 % du nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur¹³.

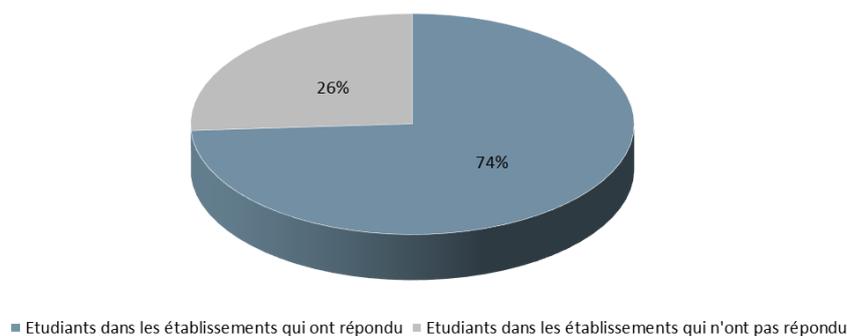


Fig. 8 : Part de la population étudiante dans les établissements répondant (n=48) et dans les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête

Selon ces trois variables (forme d'enseignement, nombre d'évaluations par l'AEQES, taille de l'établissement), le panel de répondants est donc relativement représentatif du secteur, même si, comme le montre le tableau ci-dessous, ce panel est essentiellement constitué d'établissements de moins de 3.000 étudiants ayant vécu relativement une seule évaluation par l'AEQES :

| | Moins de 3.000 étudiants | Entre 3.000 et 10.000 étudiants | Plus de 10.000 étudiants | Total général |
|------------------------------|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|---------------|
| Plus de 10 évaluations (n=6) | 0,0% | 6,3% | 6,3% | 12,5% |
| 5 à 10 évaluations (n=8) | 2,1% | 14,6% | 0,0% | 16,7% |
| 2 à 5 évaluations (n=9) | 14,6% | 2,1% | 2,1% | 18,8% |
| Une seule évaluation (n=22) | 45,8% | 0,0% | 0,0% | 45,8% |
| Aucune évaluation (n=3) | 6,3% | 0,0% | 0,0% | 6,3% |
| Total général | 68,8% | 22,9% | 8,3% | 100,0% |

Tableau 1 : Taille des établissements (nombre d'étudiants) et nombre d'évaluations par l'AEQES (n=48)

¹³ Ces chiffres se basent sur les informations fournies par les établissements ayant répondu à l'enquête et sur les statistiques disponibles. Concernant ces dernières, les chiffres les plus actuels remontent à 2013-2014 pour les universités (89.459 étudiants), à 2014-2015 pour l'EPS (35.812 étudiants) et à 2015-2016 pour les ESA (7.626 étudiants) et les HE (88.599 étudiants).

Note : Cette donnée de contexte est à garder à l'esprit à la lecture des résultats qui suivent. Lorsque les résultats sont présentés de manière globalisée, ils ne reflètent pas la grande hétérogénéité du secteur selon les variables présentées ci-dessus ; et lorsque les résultats sont présentés selon l'une ou l'autre variable, ils ne prennent dès lors pas en compte les autres variables. Ainsi, lorsque des liens sont constatés entre des caractéristiques des établissements et des opinions données à différentes questions, la diversité du secteur ne permet pas de vérifier statistiquement la significativité de ces liens. Nous ne nous prononçons donc pas en termes de causalité mais identifions ces liens en tant que pistes de réflexion.

Afin d'assurer la lisibilité des résultats présentés ci-dessous, seuls les traitements les plus significatifs sont présentés dans le corps du texte. Des traitements complémentaires sont proposés en annexe ou peuvent être fournis sur demande.

Résultats

La présentation des résultats suit la structure globale du questionnaire. Elle reprend :

- 1 un retour sur l'expérience des évaluations AEQES
- 2 les avis sur les scénarios et leurs variantes
 - 2.1 avis général sur l'approche programmatique et l'approche institutionnelle
 - 2.2 avantages et inconvénients des différentes approches
- 3 les avis sur d'autres paramètres clés et sur les champs d'activité de l'Agence
 - 3.1 les rapports et la différenciation de la méthodologie
 - 3.2 le champ d'activité de l'Agence
- 4 un état des lieux sur les pratiques mises en œuvre et les ressources allouées à la gestion interne de la qualité
 - 4.1 « dispositifs qualité » au niveau de la gestion des programmes d'études, de l'administration, du pilotage, de la recherche et des services à la collectivité
 - 4.2 moyens alloués à la gestion interne de la qualité
- 5 un état des lieux des évaluations externes pratiquées et des projections en matière d'évaluation institutionnelle

1 Retour sur l'expérience des évaluations AEQES

[Q5 : 48 réponses] Près de 80% des établissements qui ont répondu à l'enquête estiment que la fréquence des évaluations AEQES est appropriée. Le caractère approprié de la fréquence des évaluations augmente avec le nombre d'évaluations vécues : cette appréciation approche des 100% pour les établissements qui ont vécu des évaluations plus régulières (de 5 à 10 et plus).

| Fréquence : | Pas assez élevée | Appropriée | Trop élevée | Total général |
|------------------------------|------------------|------------|-------------|---------------|
| Plus de 10 évaluations (n=6) | 0,0% | 100,0% | 0,0% | 100,0% |
| 5 à 10 évaluations (n=8) | 0,0% | 87,5% | 12,5% | 100,0% |
| 2 à 5 évaluations (n=9) | 0,0% | 77,8% | 22,2% | 100,0% |
| Une seule évaluation (n=22) | 22,7% | 72,7% | 4,5% | 100,0% |
| Aucune évaluation (n=3) | 0,0% | 66,7% | 33,3% | 100,0% |
| Total général | 10,4% | 79,2% | 10,4% | 100,0% |

Tableau 2 : Appréciation de la fréquence des évaluations par rapport au nombre d'évaluations vécues (n=48)

[Q6 : 48 réponses] Près de 70% des établissements qui ont répondu à l'enquête estiment que le « retour sur investissement » des évaluations AEQES par rapport à la charge de travail consentie est positif, voire très positif. On constate le même phénomène que pour l'appréciation de la fréquence : les établissements qui ont vécu des évaluations plus régulières (de 5 à 10 et plus) sont unanimes (à une unité près) sur le caractère positif, voire très positif du « retour sur investissement ». Pour les autres, les résultats sont moins tranchés.

| | Très positif | Positif | Négatif | Très négatif | Sans avis | Total général |
|------------------------------|--------------|---------|---------|--------------|-----------|---------------|
| Plus de 10 évaluations (n=6) | 16,7% | 83,3% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 100,0% |
| 5 à 10 évaluations (n=8) | 12,5% | 75,0% | 12,5% | 0,0% | 0,0% | 100,0% |
| 2 à 5 évaluations (n=9) | 0,0% | 44,4% | 22,2% | 11,1% | 22,2% | 100,0% |
| Une seule évaluation (n=22) | 13,6% | 54,5% | 27,3% | 0,0% | 4,5% | 100,0% |
| Aucune évaluation (n=3) | 0,0% | 33,3% | 0,0% | 0,0% | 66,7% | 100,0% |
| Total général | 10,4% | 58,3% | 18,8% | 2,1% | 10,4% | 100,0% |

Tableau 3 : Appréciation du « retour sur investissement » des évaluations par rapport au nombre d'évaluations vécues (n=48)

[Q7 : 46 réponses] Concernant l'exploitation des évaluations AEQES, les résultats globalisés montrent que la majorité des établissements ayant répondu à l'enquête leur réservent un suivi.

| | Non réalisé à l'heure actuelle | Réalisé de manière autonome par les entités (facultés, catégories, départements...) | Réalisé par les entités avec un soutien au niveau de l'établissement | Réalisé au niveau de l'établissement | Total général |
|---|--------------------------------|---|--|--------------------------------------|---------------|
| Analyser les rapports et/ou les analyses transversales | 2 | 5 | 13 | 26 | 46 |
| Élaborer le plan d'action sur base des recommandations et des dynamiques internes | 1 | 10 | 13 | 22 | 46 |
| Assurer la mise en œuvre du plan d'action | 2 | 12 | 13 | 19 | 46 |
| Évaluer périodiquement la mise en œuvre du plan d'action | 5 | 14 | 11 | 15 | 45 |

Tableau 4 : Mise en œuvre du suivi des évaluations, en nombre absolu (n = 46)

Si l'on décompose ce tableau selon les différentes variables identifiées (forme d'enseignement, taille de l'établissement, nombre d'évaluation AEQES vécues), l'analyse des rapports d'évaluation ou des analyses transversales se fait principalement :

- au niveau des entités évaluées avec un soutien de l'établissement dans les universités et les HE, dans les établissements comportant entre 3.000 et 10.000 étudiants et dans les établissements ayant vécu plus de 5 évaluations ;
- au niveau de l'établissement dans les EPS et les ESA, les établissements de moins de 3.000 étudiants et les établissements ayant vécu moins de 5 évaluations AEQES.

| | Non réalisé à l'heure actuelle | Réalisé de manière autonome par les entités (facultés, catégories, départements...) | Réalisé par les entités avec un soutien au niveau de l'établissement | Réalisé au niveau de l'établissement | Total général |
|--|--------------------------------|---|--|--------------------------------------|---------------|
| U (n=5) | 0,0% | 20,0% | 60,0% | 20,0% | 100,0% |
| HE (n=10) | 0,0% | 20,0% | 60,0% | 20,0% | 100,0% |
| EPS (n=22) | 4,5% | 4,5% | 9,1% | 81,8% | 100,0% |
| ESA (n=9) | 11,1% | 11,1% | 22,2% | 55,6% | 100,0% |
| Moins de 3.000 étudiants (n=32) | 6,3% | 6,3% | 15,6% | 71,9% | 100,0% |
| Entre 3.000 et 10.000 étudiants (n=10) | 0,0% | 20,0% | 70,0% | 10,0% | 100,0% |
| Plus de 10.000 étudiants (n=4) | 0,0% | 25,0% | 25,0% | 50,0% | 100,0% |
| Plus de 5 évaluations (n=13) | 0,0% | 23,1% | 61,5% | 15,4% | 100,0% |
| 2 à 5 évaluations (n=9) | 0,0% | 0,0% | 11,1% | 88,9% | 100,0% |
| 0 à 1 évaluation (n=24) | 8,3% | 8,3% | 16,7% | 66,7% | 100,0% |

Tableau 5 : Analyse des rapports d'évaluation ou des analyses transversales (n = 46)

L'élaboration du plan d'action implique davantage les entités évaluées (déplacement vers la gauche par rapport au tableau précédent). Cette tendance s'accroît pour la mise en œuvre du plan d'action (tableau 7) et son évaluation périodique (tableau 8). Globalement, ces deux dernières actions sont aussi les moins réalisées à l'heure actuelle (on passe le seuil des 20% dans certaines catégories d'établissements).

| | Non réalisé à l'heure actuelle | Réalisé de manière autonome par les entités (facultés, catégories, départements...) | Réalisé par les entités avec un soutien au niveau de l'établissement | Réalisé au niveau de l'établissement | Total général |
|--|--------------------------------|---|--|--------------------------------------|---------------|
| U (n=5) | 0,0% | 40,0% | 60,0% | 0,0% | 100,0% |
| HE (n=10) | 0,0% | 40,0% | 50,0% | 10,0% | 100,0% |
| EPS (n=22) | 0,0% | 13,6% | 18,2% | 68,2% | 100,0% |
| ESA (n=9) | 11,1% | 11,1% | 11,1% | 66,7% | 100,0% |
| Moins de 3.000 étudiants (n=32) | 3,1% | 12,5% | 18,8% | 65,6% | 100,0% |
| Entre 3.000 et 10.000 étudiants (n=10) | 0,0% | 40,0% | 50,0% | 10,0% | 100,0% |
| Plus de 10.000 étudiants (n=4) | 0,0% | 50,0% | 50,0% | 0,0% | 100,0% |
| Plus de 5 évaluations (n=13) | 0,0% | 38,5% | 61,5% | 0,0% | 100,0% |
| 2 à 5 évaluations (n=9) | 0,0% | 22,2% | 22,2% | 55,6% | 100,0% |
| 0 à 1 évaluation (n=24) | 4,2% | 12,5% | 12,5% | 70,8% | 100,0% |

Tableau 6 : Élaboration du plan d'action sur base des recommandations et des dynamiques internes (n = 46)

| | Non réalisé à l'heure actuelle | Réalisé de manière autonome par les entités (facultés, catégories, départements...) | Réalisé par les entités avec un soutien au niveau de l'établissement | Réalisé au niveau de l'établissement | Total général |
|--|--------------------------------|---|--|--------------------------------------|---------------|
| U (n=5) | 0,0% | 60,0% | 40,0% | 0,0% | 100,0% |
| HE (n=10) | 0,0% | 50,0% | 50,0% | 0,0% | 100,0% |
| EPS (n=22) | 0,0% | 13,6% | 22,7% | 63,6% | 100,0% |
| ESA (n=9) | 22,2% | 11,1% | 11,1% | 55,6% | 100,0% |
| Moins de 3.000 étudiants (n=32) | 6,3% | 15,6% | 18,8% | 59,4% | 100,0% |
| Entre 3.000 et 10.000 étudiants (n=10) | 0,0% | 40,0% | 60,0% | 0,0% | 100,0% |
| Plus de 10.000 étudiants (n=4) | 0,0% | 75,0% | 25,0% | 0,0% | 100,0% |
| Plus de 5 évaluations (n=13) | 0,0% | 53,8% | 46,2% | 0,0% | 100,0% |
| 2 à 5 évaluations (n=9) | 0,0% | 22,2% | 44,4% | 33,3% | 100,0% |
| 0 à 1 évaluation (n=24) | 4,3% | 13,0% | 13,0% | 69,6% | 100,0% |

Tableau 7 : Mise en œuvre du plan d'action (n = 46)

| | Non réalisé à l'heure actuelle | Réalisé de manière autonome par les entités (facultés, catégories, départements...) | Réalisé par les entités avec un soutien au niveau de l'établissement | Réalisé au niveau de l'établissement | Total général |
|--|--------------------------------|---|--|--------------------------------------|---------------|
| U (n=5) | 0,0% | 60,0% | 40,0% | 0,0% | 100,0% |
| HE (n=10) | 0,0% | 60,0% | 40,0% | 0,0% | 100,0% |
| EPS (n=22) | 9,1% | 18,2% | 13,6% | 59,1% | 100,0% |
| ESA (n=8) | 37,5% | 12,5% | 25,0% | 25,0% | 100,0% |
| Moins de 3.000 étudiants (n=31) | 16,1% | 16,1% | 19,4% | 48,4% | 100,0% |
| Entre 3.000 et 10.000 étudiants (n=10) | 0,0% | 60,0% | 40,0% | 0,0% | 100,0% |
| Plus de 10.000 étudiants (n=4) | 0,0% | 75,0% | 25,0% | 0,0% | 100,0% |
| Plus de 5 évaluations (n=13) | 0,0% | 61,5% | 38,5% | 0,0% | 100,0% |
| 2 à 5 évaluations (n=9) | 11,1% | 33,3% | 22,2% | 33,3% | 100,0% |
| 0 à 1 évaluation (n=23) | 17,4% | 13,0% | 17,4% | 52,2% | 100,0% |

Tableau 8 : Évaluation périodique de la mise en œuvre du plan d'action (n = 45)

2 Avis sur les scénarios et leurs variantes

Les questions 9 à 18 portent sur la méthodologie de l'AEQES. Les questions 9 à 13 concernent l'approche programmatique et sa variante, l'approche par domaine, ainsi que leurs avantages et inconvénients respectifs. Les questions 14 à 18 concernent l'approche institutionnelle et sa variante, l'approche institutionnelle avec des évaluations d'un échantillon de programmes par l'AEQES, ainsi que leurs avantages et inconvénients respectifs. Pour rappel, ces quatre scénarios ont été élaborés et leurs avantages et inconvénients identifiés par le GT Perspectives dans le rapport intermédiaire mentionné plus haut.

2.1 Avis général sur l'approche programmatique et l'approche institutionnelle

L'approche programmatique est globalement celle que pratique l'Agence pour le moment. Selon cette approche, l'Agence continuerait à prendre en charge l'évaluation des programmes d'études selon un calendrier préétabli. L'approche institutionnelle consisterait à évaluer, dans chaque établissement d'enseignement supérieur et au regard de ses objectifs et de son profil, le fonctionnement du système qualité interne en lien avec la gouvernance. Une telle évaluation se focaliserait sur les procédures mises en place par l'établissement pour gérer et développer la qualité de son offre de formation et de ses activités.

[Q9 : 47 réponses et Q14 : 46 réponses] De manière globalisée, les avis relatifs à l'approche programmatique sont plus positifs que ceux relatifs à l'approche institutionnelle.

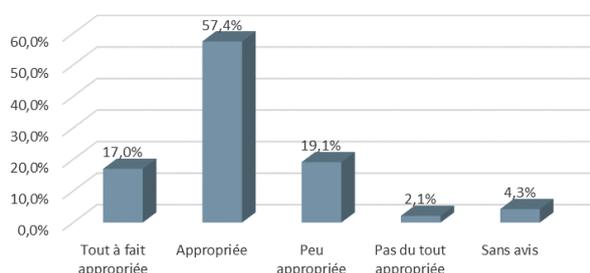


Fig. 9 : Perception de l'approche programmatique par les institutions, 1 établissement = 1 unité (n = 47)

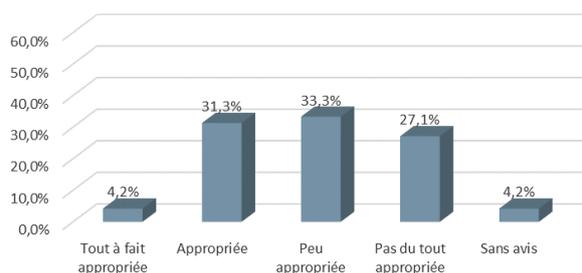


Fig. 10 : Perception de l'approche institutionnelle par les institutions, 1 établissement = 1 unité (n = 46)

Dans le tableau ci-dessous, le croisement des réponses aux questions 9 et 14, en excluant la catégorie « sans avis », permet de relever que dans cet échantillon d'établissements :

- 54,5 % marquent une préférence pour l'approche programme (ils la qualifient d'appropriée ou de tout à fait appropriée et qualifient l'approche institutionnelle de peu appropriée, voire pas du tout appropriée) ;
- 22,7 % estiment que les deux approches sont appropriées ;
- 15,9 % marquent une préférence pour l'approche institutionnelle ;
- 6,8 % trouvent les deux approches peu, voire pas du tout, appropriées et se positionnent probablement contre l'évaluation, quelle que soit l'approche.

| | | Approche programmatique | | | |
|---------------------------|------------------|-------------------------|--------------|-----------|----------------|
| | | Avis positif | Avis négatif | Sans avis | TOTAL (lignes) |
| Approche institutionnelle | Avis positif | 10 | 7 | 0 | 17 |
| | Avis négatif | 24 | 3 | 0 | 27 |
| | Sans avis | 0 | 0 | 2 | 2 |
| | TOTAL (colonnes) | 34 | 10 | 2 | 46 |

Tableau 9 : Tableau croisé des perceptions sur l'approche programme et l'approche institutionnelle, en nombres absolus (n = 46)

Comme le montrent les graphiques ci-dessous, les résultats varient toutefois selon la forme d'enseignement, la taille des établissements et le nombre d'évaluations vécues entre 2008 et 2016.

Ainsi, la ventilation par forme d'enseignement permet de constater des perceptions différentes entre formes d'enseignement mais aussi au sein de chaque forme. La lecture du tableau ci-dessous indique que les ESA sont plutôt favorables aux deux types d'approche ; les HE et l'EPS marquent une préférence pour l'approche programmatique ; quatre universités estiment que l'approche institutionnelle est appropriée et parmi celles-ci, trois estiment que l'approche programmatique est peu ou pas appropriée.

| | | ESA (n=9) | | EPS (n=21) | | HE (n=8) | | U (n=6) | |
|---------------------------|---|-------------------------|---|-------------------------|---|-------------------------|---|-------------------------|---|
| | | Approche programmatique | | Approche programmatique | | Approche programmatique | | Approche programmatique | |
| | | + | - | + | - | + | - | + | - |
| Approche institutionnelle | + | 5 | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 3 |
| | - | 3 | 0 | 14 | 3 | 5 | 0 | 2 | 0 |

Tableau 10 : Tableau croisé des perceptions sur l'approche programmatique et l'approche institutionnelle, en nombre absolu, selon la forme d'ES (n = 44). La case grisée indique les réponses les plus fréquentes ; les nombres apparaissent en gras lorsqu'ils sont plus élevés que la somme des nombres de la ligne et de la colonne opposée.

Il en est de même quand on considère la distribution des réponses en fonction de la taille des établissements. Les établissements comptant plus de 10.000 étudiants se prononcent tantôt en faveur de l'approche programmatique ; tantôt en faveur de l'approche institutionnelle. La moitié des établissements comptant entre 3.000 à 10.000 étudiants considèrent l'approche institutionnelle comme appropriée, l'autre moitié considère cette approche comme peu voire pas du tout appropriée. Les établissements de moins de 3.000 étudiants sont plutôt en faveur de l'approche programmatique (85 % estiment qu'elle est appropriée, voire tout à fait appropriée ; contre 25 % pour l'approche institutionnelle).

| | | Plus de 10.000 (n=4) | | Entre 3.000 et 10.000 (n=10) | | Moins de 3.000 (n=30) | |
|---------------------------|---|-------------------------|---|------------------------------|---|-------------------------|---|
| | | Approche programmatique | | Approche programmatique | | Approche programmatique | |
| | | + | - | + | - | + | - |
| Approche institutionnelle | + | 0 | 2 | 3 | 2 | 7 | 3 |
| | - | 2 | 0 | 5 | 0 | 17 | 3 |

Tableau 11 : Tableau croisé des perceptions sur l'approche programmatique et l'approche institutionnelle, en nombre absolu, selon la taille des établissements (n = 44). La case grisée indique les réponses les plus fréquentes ; les nombres apparaissent en gras lorsqu'ils sont plus élevés que la somme des nombres de la ligne et de la colonne opposée.

Enfin, selon le nombre d'évaluations AEQES vécues entre 2008 et 2016, un peu plus de la moitié des établissements ayant vécu plus de cinq évaluations sont favorables à l'approche institutionnelle (ces mêmes établissements sont soit également favorables à l'approche programmatique, soit la trouvent peu appropriée). Les établissements qui ont vécu moins de cinq évaluations ont plus tendance à estimer que l'évaluation institutionnelle est peu ou pas du tout appropriée.

| | | Plus de 5 évaluations (n=13) | | De 2 à 5 évaluations (n=8) | | 0 ou 1 évaluation (n=23) | |
|---------------------------|---|------------------------------|---|----------------------------|---|--------------------------|---|
| | | Approche programmatique | | Approche programmatique | | Approche programmatique | |
| | | + | - | + | - | + | - |
| Approche institutionnelle | + | 3 | 4 | 0 | 1 | 7 | 2 |
| | - | 6 | 0 | 5 | 2 | 13 | 1 |

Tableau 12 : Tableau croisé des perceptions sur l'approche programmatique et l'approche institutionnelle, en nombre absolu, selon le nombre d'évaluations AEQES vécues (n = 44). La case grisée indique les réponses les plus fréquentes ; les nombres apparaissent en gras lorsqu'ils sont plus élevés que la somme des nombres de la ligne et de la colonne opposée.

On retient donc qu'il n'y a pas d'unanimité entre les établissements. Si l'on devait dégager des tendances (avec toutes les réserves requises par les traitements statistiques de petites cohortes) :

- les établissements de moins de 3.000 étudiants ayant vécu 5 évaluations AEQES maximum, faisant partie de l'EPS ou des HE sont clairement favorables à l'approche programmatique et moins favorables à l'approche institutionnelle, et donc en faveur du *statu quo* ;
- la situation est plus contrastée pour les ESA et les universités, les établissements de plus de 3.000 étudiants et les établissements ayant vécu plus de 5 évaluations AEQES, pour lesquels l'approche programmatique reste appréciée positivement, mais qui sont plus nombreux à trouver également l'approche institutionnelle appropriée, et qui sont donc plus enclins que le premier groupe à préférer un changement méthodologique (un *statu quo* avec l'ajout d'évaluations institutionnelles ; voire un abandon des évaluations programmatiques systématiques au profit des évaluations institutionnelles) ;
- enfin, la moitié des établissements de plus de 10.000 étudiants et la moitié des universités estiment que l'approche programmatique est peu appropriée et sont donc également en faveur d'un changement.

2.2 Avantages et inconvénients des différentes approches

Pour chacune des deux approches susmentionnées, il a été demandé aux établissements – comme cela avait été fait pour les parties prenantes – de pointer les avantages et les inconvénients majeurs (à sélectionner dans une liste préétablie, basée sur le rapport intermédiaire, p. 22-35). Les établissements avaient aussi la possibilité d'en relever d'autres via une catégorie « autre ». Les données ci-dessous sont présentées de manière globalisée, les variables identifiées n'apportant pas de variation significative.

2.2.1 L'approche programmatique

[Q10 : 44 réponses & Q11 : 42 réponses] Pour ce qui est des avantages et inconvénients de l'approche programmatique, les réponses des établissements se répartissent comme suit :

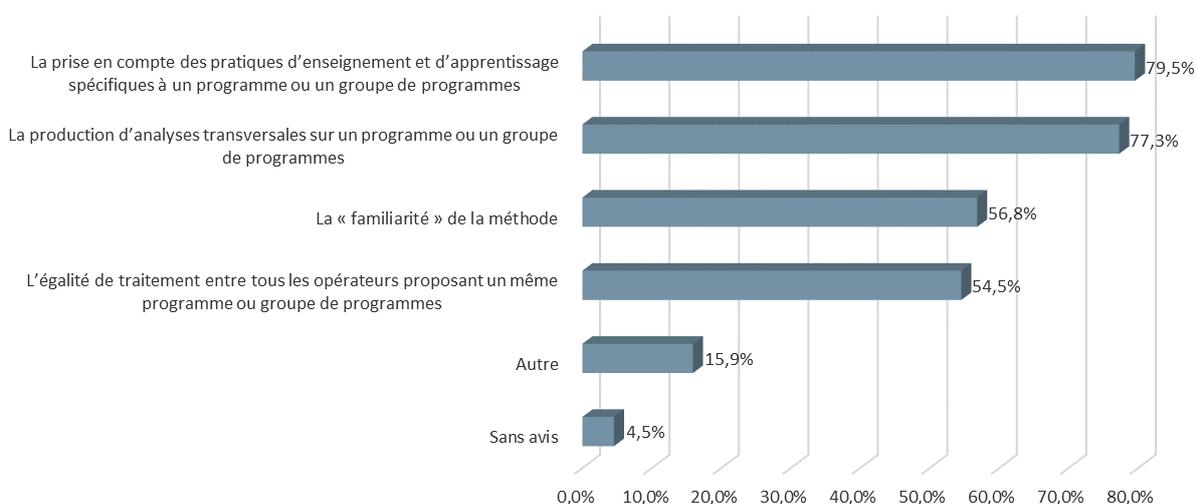


Fig. 11 : Avantages de l'approche programmatique (n = 44)

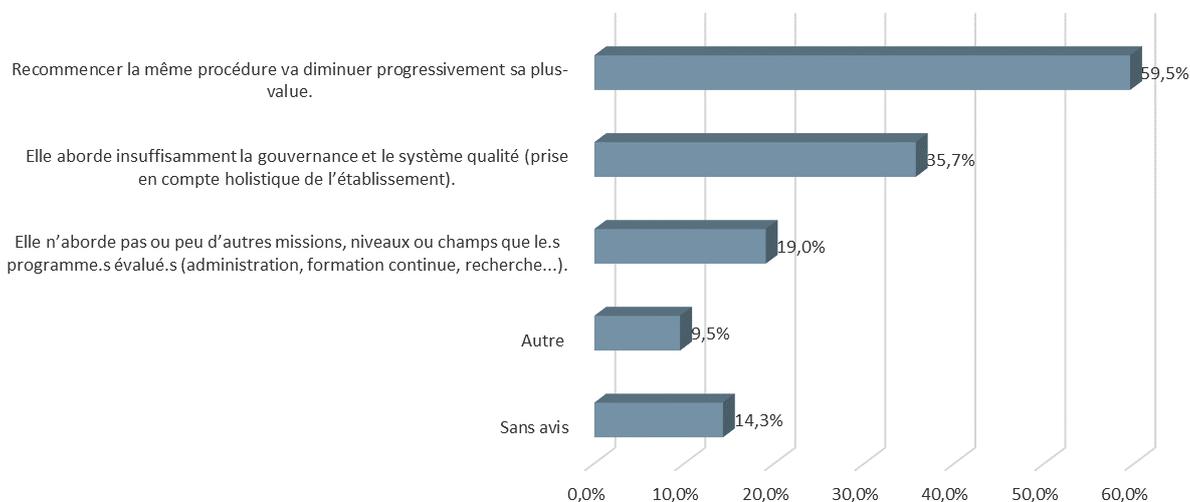


Fig. 12 : Inconvénients de l'approche programmatique (n = 42)

Ces résultats rejoignent les résultats de l'enquête auprès des acteurs de terrain. Dans la catégorie « autre », les établissements pointent également les avantages suivants : l'externalité (qui garantit

l'indépendance), la systématique (qui permet un « retour sur investissement »), la lisibilité (de ce qui est évalué), l'implication des enseignants et des étudiants (en d'autres termes, la dynamique *bottom-up*). Pour ce qui est des inconvénients, les établissements soulignent également la problématique du regroupement de cursus par *clusters* et le peu d'attention portée au système qualité interne des établissements. Certains nuancent l'inconvénient selon lequel « recommencer la même procédure va diminuer progressivement sa plus-value » en précisant que la répétition de l'opération enrichit au contraire l'évaluation et les plans d'action.

[Q12 : 45 réponses] Dans son rapport intermédiaire, le GT Perspectives a identifié deux variantes possibles de l'approche programmatique : le *statu quo* (l'Agence continue à évaluer des programmes ou groupes de programmes selon le plan décennal) et une approche programmatique par domaine. Cette seconde variante regrouperait systématiquement les programmes selon les 26 domaines définis par le décret Paysage¹⁴.

Les établissements répondant entendent plutôt des risques ou difficultés par rapport à une approche programmatique par domaine (cf. les 3 premiers items retenus) :



Fig. 13 : Perception de la variante à l'approche programmatique (n = 45)

[Q13 : 10 commentaires] Dans les commentaires généraux, certains établissements suggèrent de développer, en complément de l'évaluation des programmes, une évaluation de la gestion de la qualité au niveau institutionnel. D'autres suggèrent également de mettre en place un système de reconnaissance des accréditations octroyées par d'autres agences afin, notamment, « d'éviter les problèmes de désynchronisation des calendriers d'évaluations » et de contenir la charge de travail.

2.2.2 L'approche institutionnelle

[Q15 : 40 réponses & Q16 : 45 réponses] Concernant les avantages et inconvénients de l'approche institutionnelle, les réponses des établissements se répartissent comme suit :

¹⁴ L'annexe 2 du rapport intermédiaire présente les modifications que cette variante apporterait par rapport au fonctionnement actuel. En ligne :

http://www.aeges.be/documents/Rapport%20interm%C3%A9diaire%20Perspectives_20160707_annexe2.pdf

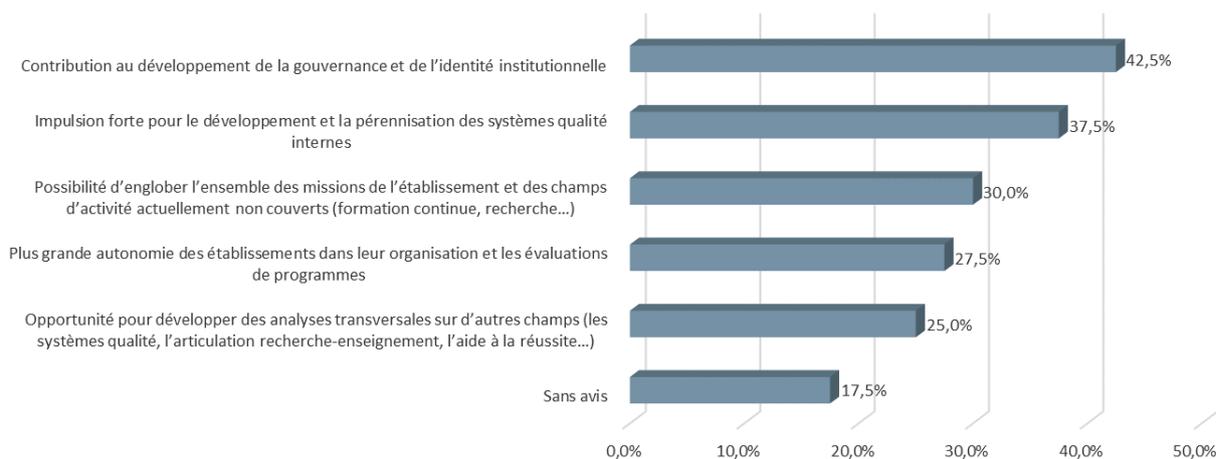


Fig. 14 : Avantages de l'approche institutionnelle (n = 40)

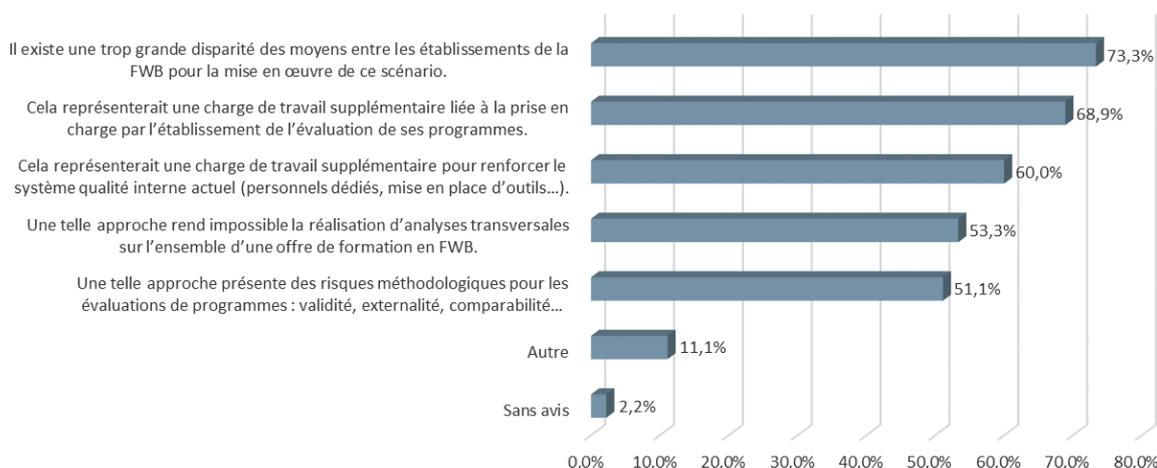


Fig. 15 : Inconvénients de l'approche institutionnelle (n = 45)

Dans la catégorie « autre », les établissements insistent sur les inconvénients méthodologiques énumérés ci-dessus pour les évaluations de programmes et pointent d'autres risques : augmentation des coûts, désinvestissement des acteurs de terrain, risque d'ingérence de l'AEQES dans la politique de management des établissements.

[Q17 : 45 réponses] La variante de l'approche programmatique identifiée par le GT Perspectives méthodologiques consisterait à ne pas transférer intégralement l'évaluation des programmes aux établissements, mais à combiner évaluation institutionnelle et évaluation programmatique, avec des évaluations d'un échantillon de programmes par l'AEQES, le reste étant réalisé par l'établissement. Concernant cette variante, l'avis des établissements se répartit comme suit :

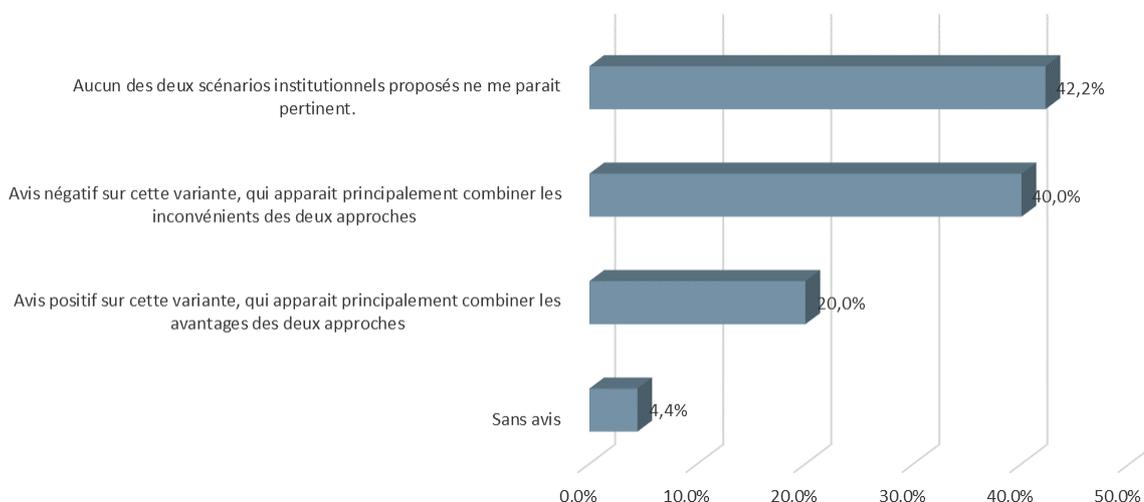


Fig. 16 : Perception de la variante à l'approche institutionnelle (n = 45). « Cette variante » désigne l'évaluation d'un échantillon de programmes par l'AEQES.

[Q18 : 6 commentaires] Au niveau des commentaires généraux relatifs à l'approche institutionnelle, les établissements soulèvent plusieurs questions dont celle des moyens (financiers et humains), de la fréquence des évaluations institutionnelles, du suivi des recommandations. Concernant sa variante, est pointée la question de la répartition entre les programmes qui seront soumis à l'évaluation par l'AEQES et ceux qui seront évalués en interne, par l'établissement.

[Q19 : 12 propositions] La possibilité a été laissée aux établissements de proposer un autre scénario d'évaluation. Deux établissements proposent des alternatives.

Le premier scénario alternatif repose sur deux éléments :

- 1) la reconnaissance des accréditations de programmes par d'autres agences (CTI, EQUIS ou autres) ;
- 2) le renforcement des éléments institutionnels par types d'institution (universités, hautes écoles, écoles de promotion sociale, écoles supérieures des arts).

Le second scénario alternatif consiste à combiner une dimension programmatique et une dimension institutionnelle : il s'agirait de maintenir les évaluations de programmes sur le mode des évaluations de suivi et d'ajouter une évaluation institutionnelle tous les cinq ans.

3 Avis sur d'autres paramètres clés et sur le champ d'activité de l'Agence

Au-delà des propositions de scénarios, le questionnaire adressé aux établissements interroge d'autres paramètres clés, à savoir : l'objet des rapports résultant de l'évaluation externe, l'opportunité d'une différenciation méthodologique (et selon quels critères). Il interroge également sur l'opportunité d'élargir le champ des évaluations de l'Agence à d'autres cursus que la formation initiale (par exemple, la formation continue), à d'autres missions de l'enseignement supérieur (la recherche et les services à la collectivité) ou à d'autres thématiques (les relations avec le monde professionnel, l'*e-learning*, l'internationalisation...).

3.1 Rapports d'évaluation et différenciation de la méthodologie

[Q20 : 42 réponses] Concernant les rapports externes, les réponses des établissements varient selon la forme d'enseignement à laquelle ils appartiennent¹⁵ :

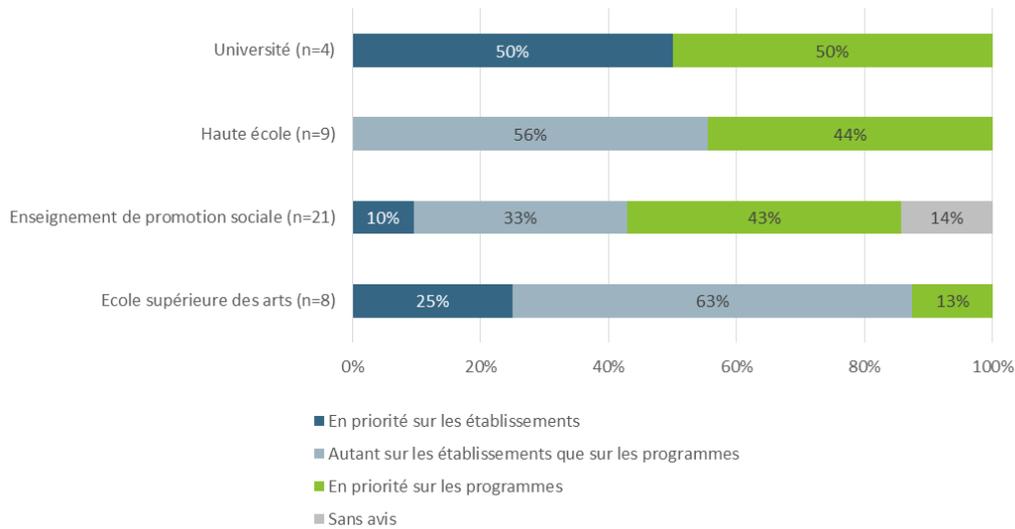


Fig. 17 : Répartition des réponses à la question « sur quoi devraient porter les rapports de l'AEQES ? », selon la forme d'enseignement (n = 42)

[Q21 : 44 réponses] Concernant la nécessité de conserver une méthodologie identique pour tous les établissements d'enseignement supérieur, dans toutes les formes d'enseignement, au moins la moitié des établissements qui répondent estiment qu'il faut un socle commun avec des possibilités de différenciation¹⁶ :

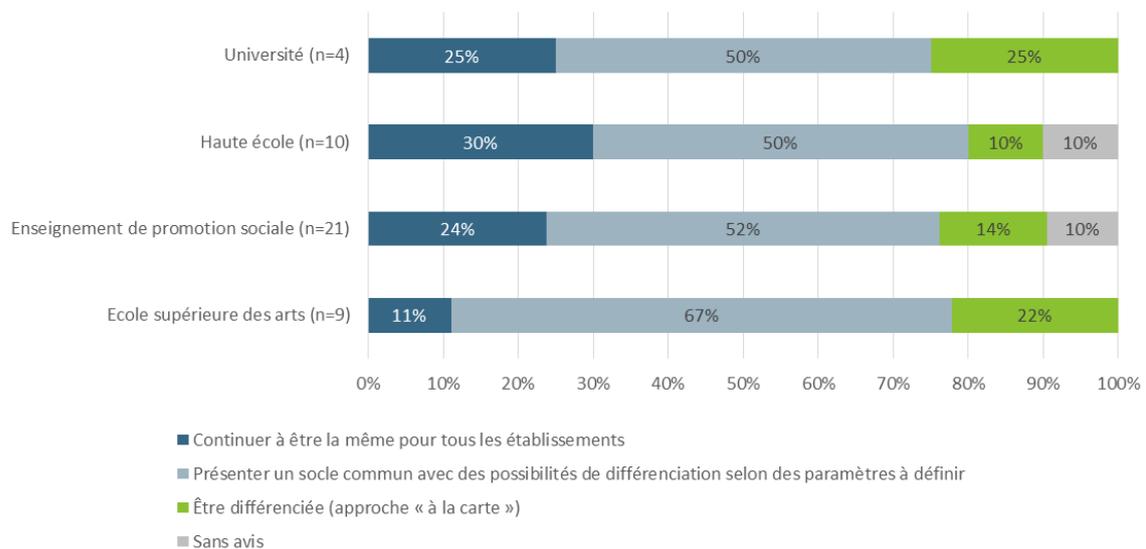


Fig. 18 : Répartition des réponses à la question sur la différenciation de la méthode, selon la forme d'enseignement (n = 44)

¹⁵ Dans l'annexe 3, les résultats sont également présentés selon la taille des établissements et le nombre d'évaluations AEQES qu'ils ont vécues.

¹⁶ Idem

[Q22 : 44 réponses] Les potentiels critères de différenciation sélectionnés par les établissements se répartissent comme suit. La forme d'enseignement n'a pas d'influence significative sur le fait qu'un critère soit plus sélectionné qu'un autre.

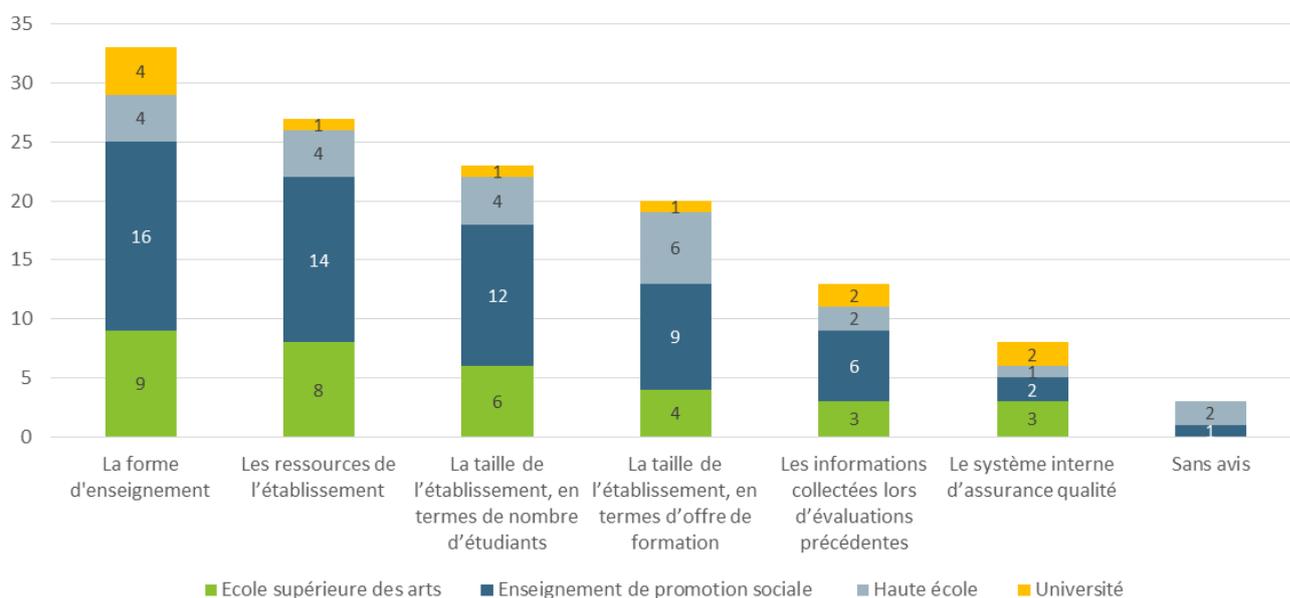


Fig. 19 : Perception des critères de différenciation, par forme d'enseignement, en nombre absolu (n = 45)

Ces résultats rejoignent les résultats de l'enquête auprès des parties prenantes. Toutefois, ces réponses ne rencontrent pas tout à fait les propositions mises en avant par le rapport intermédiaire, qui identifiait avant tout :

- l'existence d'un système IQA et sa maturité ;
- le degré d'autonomie des EES (cadre fixé pour les programmes, articulation avec le pouvoir organisateur) ;
- la taille des établissements et la palette de leur offre de formation ;
- la présence d'un autre type de vérification de conformité (inspection).

3.2 Champ d'activité de l'Agence

Les trois questions suivantes portent sur le champ d'activité de l'Agence.

[Q23 : 45 réponses] Concernant l'évaluation d'autres programmes, les établissements qui répondent estiment principalement que ce sont les formations pédagogiques complémentaires (CAP, agrégation, CAPAES...) qui gagneraient le plus à être évaluées par l'Agence.

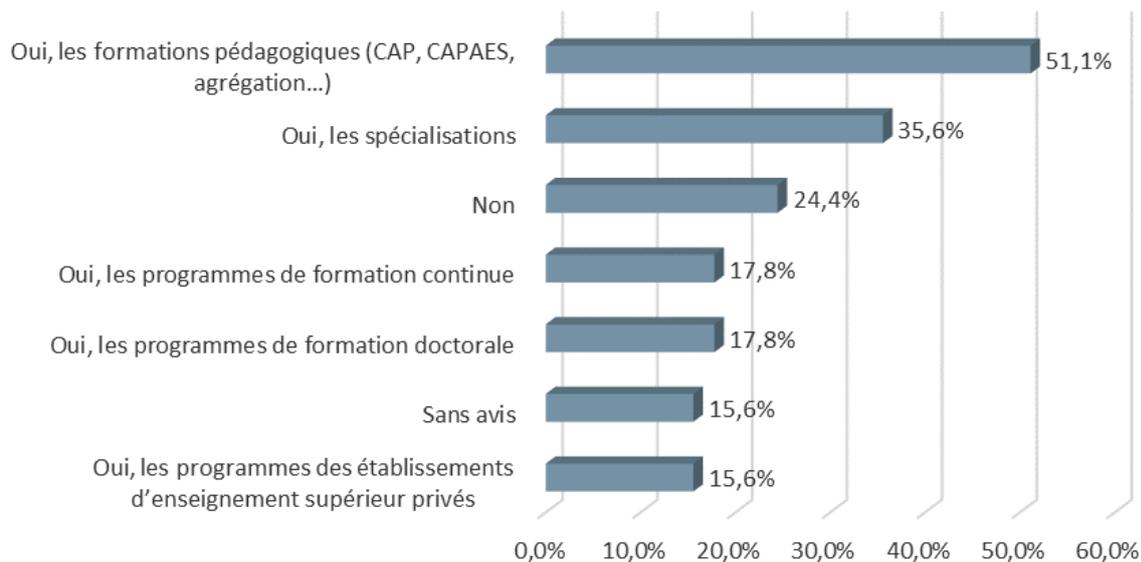


Fig. 20 : L'Agence devrait-elle prendre en charge l'évaluation d'autres cursus ? (n = 45)

[Q24 : 42 réponses] Une majorité des établissements qui répondent estiment que l'Agence doit rester centrée sur la mission d'enseignement.

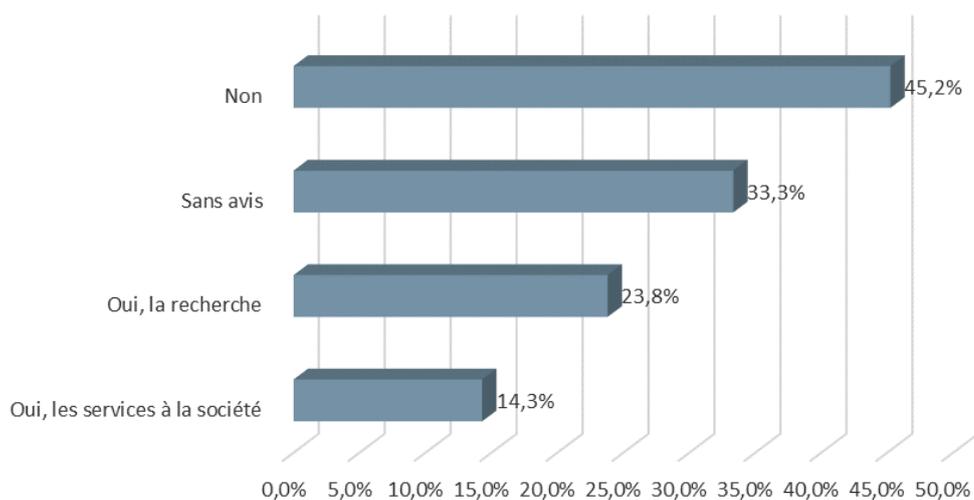


Fig. 21 : L'Agence devrait-elle prendre en charge l'évaluation des autres missions de l'enseignement supérieur (n = 42)

[Q25 : 37 réponses] Enfin, concernant des thématiques transversales qui pourraient être évaluées par l'Agence, les établissements mentionnent principalement le lien avec le monde professionnel et la flexibilisation des parcours de formation.

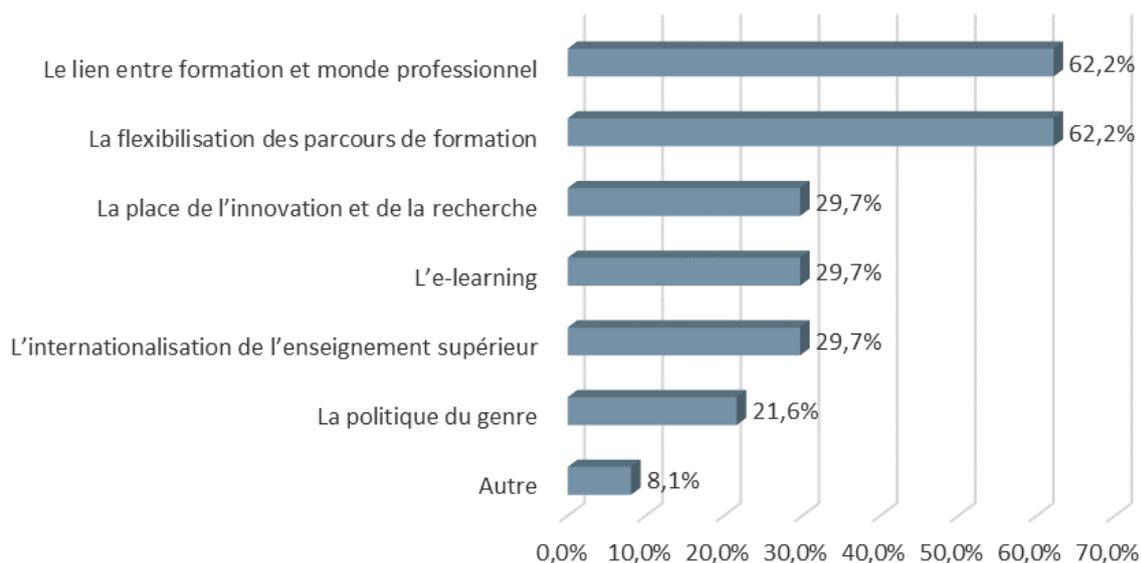


Fig. 22 : L'Agence devrait-elle évaluer une ou des thématiques transversales, en lien avec des enjeux sociétaux prioritaires ou des évolutions de l'enseignement supérieur (n = 37)

Dans la catégorie « autre », certains établissements mentionnent les MOOC¹⁷, le développement durable, ou encore une ou des thématique(s) au choix de l'établissement.

[Q26 : 10 commentaires] Dans la zone de commentaires, les établissements estiment que l'extension du champ d'évaluation de l'AEQES n'est pas prioritaire et qu'elle implique des moyens (financiers et humains) supplémentaires.

4 État des lieux : quelles sont les pratiques déjà mises en œuvre ? quelles ressources sont consacrées à la gestion interne de la qualité ?

La dernière partie du questionnaire adressé aux établissements vise à collecter une information structurée sur l'état des systèmes qualité internes. Au vu du caractère potentiellement sensible de certaines de ces informations pour les établissements, cette série de questions était facultative.

Les premières questions visent les dispositifs qualité au niveau de la gestion des programmes d'études, de l'administration, du pilotage, de la recherche et des services à la collectivité. Les questions suivantes portent sur les ressources actuellement consacrées à ces dispositifs et proposent de formuler des conditions qui rendraient possible une évaluation de type institutionnel.

Ici aussi, les données sont présentées de manière globalisée. L'annexe 3 présente certains graphiques de manière plus détaillée.

¹⁷ Massive Open Online Courses

4.1 « Dispositifs qualité » au niveau de la gestion des programmes d'études, de l'administration, du pilotage, de la recherche et des services à la collectivité

En proposant une liste d'items possibles, le questionnaire vise à mesurer la palette d'outils mobilisés par la gestion de la qualité dans ces domaines d'activités.

Le nuage de mots ci-dessous reprend de manière globalisée les items qui ressortent de manière fréquente : les enquêtes, revues de direction et consultations des parties prenantes apparaissent comme les outils les plus mobilisés.

Le détail domaine par domaine, est repris en annexe 3.



Fig. 23 : Dispositifs qualité les plus fréquemment mobilisés, de manière globale, au niveau de la gestion des programmes d'études, de l'administration, du pilotage, de la recherche et des services à la collectivité. La taille des mots est proportionnelle au nombre de fois que le dispositif est cité. (n = 44)

Cette image permet d'avoir un aperçu des pratiques déjà existantes. En revanche, le questionnaire ne permet pas d'évaluer si ce qui est déclaré comme faisant partie de la politique qualité a été opéré ponctuellement ou est intégré à un système et conduit de manière récurrente, et débouche sur des prises de décision et/ou des actions : la structuration et la pérennisation de ce qui est mis en œuvre restent un questionnement.

Dans les commentaires, un établissement précise que certains dispositifs (aide à la réussite...) existent mais ne font pas partie en tant que tels de leur politique qualité.

4.2 Moyens alloués à la gestion interne de la qualité

[Q33 : 44 réponses ; Q34 : 46 réponses] De manière assez généralisée et quelle que soit la forme d'enseignement considérée¹⁸, les établissements répondant ont eu des difficultés à estimer les ressources humaines et budgétaires mobilisées pour la gestion interne de la qualité.

¹⁸ Dans certaines formes d'enseignement, l'attribution de charges à temps partiel pour la gestion de la qualité (notamment lors de la préparation d'évaluations AEQES) est réglementée. D'où la ventilation des résultats selon cette variable.

| | École supérieure des arts | Enseignement de promotion sociale | Haute école | Université | Total général |
|---|---------------------------|-----------------------------------|-------------|------------|---------------|
| Difficile à estimer car intégré à différentes fonctions et services | 66,7% | 47,6% | 60,0% | 100,0% | 59,1% |
| Ne souhaite pas communiquer cette information | 11,1% | 23,8% | 10,0% | 0,0% | 15,9% |
| Ressources estimées (en équivalents temps plein) : | 22,2% | 28,6% | 30,0% | 0,0% | 25,0% |
| Total général | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

Tableau 13 : Estimation des ressources humaines mobilisées pour la gestion interne de la qualité (n= 44)

| | École supérieure des arts | Enseignement de promotion sociale | Haute école | Université | Total général |
|---|---------------------------|-----------------------------------|-------------|------------|---------------|
| Difficile à estimer car intégré à différentes fonctions et services | 77,8% | 52,4% | 70,0% | 80,0% | 64,4% |
| Ne souhaite pas communiquer cette information | 11,1% | 38,1% | 10,0% | 0,0% | 22,2% |
| Budget estimé (en euros) : | 11,1% | 9,5% | 20,0% | 20,0% | 13,3% |
| Total général | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

Tableau 14 : Estimation des ressources budgétaires mobilisées pour la gestion interne de la qualité (n= 46)

La fourchette des estimations communiquées va de 0 à 4 ETP pour les ressources humaines (n = 11) ; de 0 à 10.000 € pour les ressources budgétaires (n = 6)¹⁹.

Les commentaires font part de ressources largement insuffisantes pour assumer la charge de travail liée à la gestion interne de la qualité.

5 Les établissements et la gestion externe de la qualité

[Q35 : 19 réponses] Comme le montre la figure ci-dessous, certains établissements font appel à d'autres organismes d'évaluation externe, en plus des évaluations menées par l'Agence (ou conjointement à elles²⁰).

¹⁹ Un établissement a indiqué 130.000 €, ce qui correspond sans doute à des frais liés à une demande d'accréditation par un organisme spécifique.

²⁰ L'évaluation des clusters « Ingénieur civil et bioingénieur » et « Sciences de l'ingénieur industriel » a été réalisée conjointement par l'AEQES et la CTI ; l'évaluation du cluster « Musique » a été menée avec l'Association européenne des conservatoires (MusiQuE).

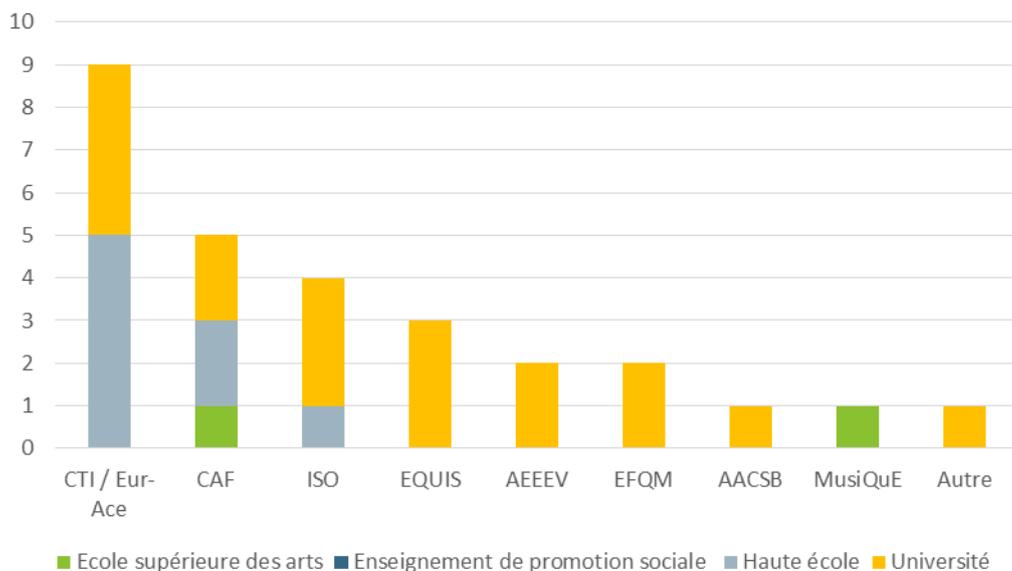


Fig. 24 : Autres organismes d'évaluation externe sollicités par les établissements, par forme d'enseignement, en nombre absolu (n=19)

La catégorie « autre » reprend AMBA, le label « Entreprise écodynamique », Euraxess Rights, FSC et QFor.

[Q36 : 44 réponses] La proportion d'établissements qui estiment qu'ils pourraient tirer bénéfice d'une évaluation institutionnelle varie assez fortement selon les formes d'enseignement :

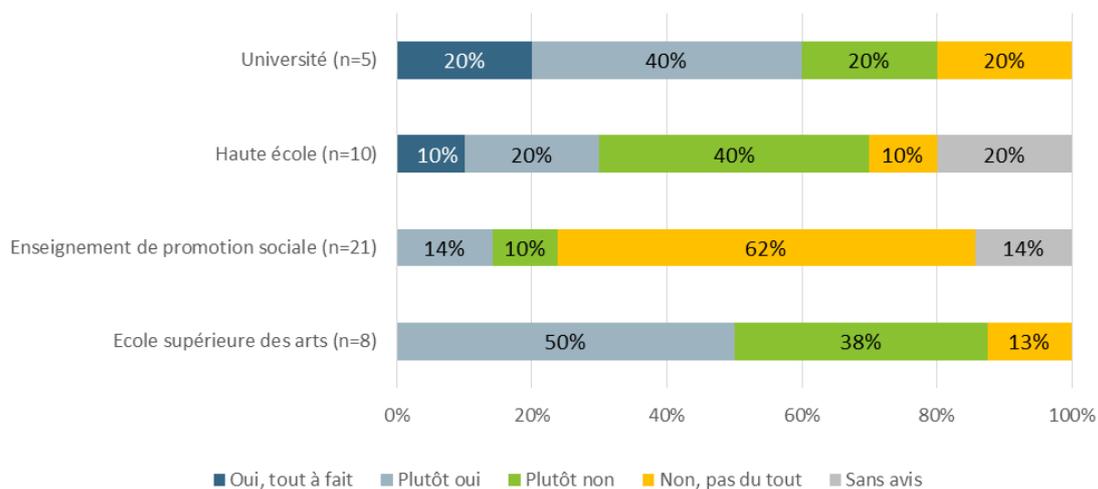


Fig. 25 : Votre établissement tirerait-il bénéfice d'une évaluation institutionnelle ?, selon la forme d'enseignement (n = 44)

Elle a tendance à augmenter en fonction du nombre d'évaluations AEQES vécues (à l'exception de la catégorie d'établissements ayant vécu entre 2 et 5 évaluations) et de la taille des établissements :

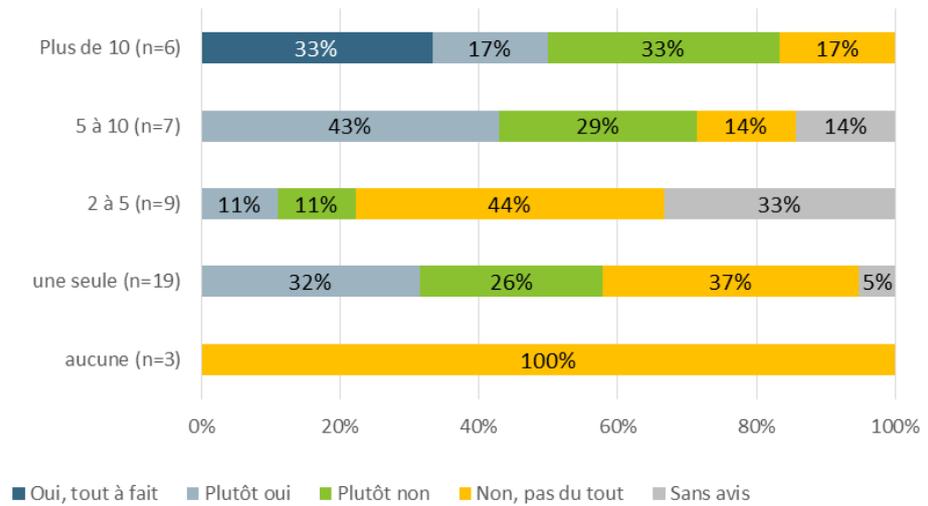


Fig. 26 : Votre établissement tirerait-il bénéfice d'une évaluation institutionnelle ?, selon le nombre d'évaluations AEQES vécues (n = 44)

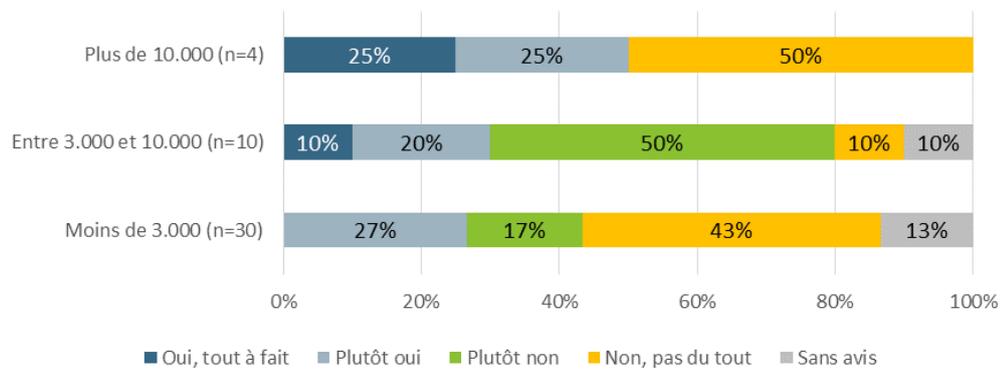


Fig. 27 : Votre établissement tirerait-il bénéfice d'une évaluation institutionnelle ?, selon la taille des établissements (n = 44)

[Q37 : 44 réponses] Au niveau de la temporalité, de manière générale, les établissements qui se prononcent positivement sur la possibilité de prendre part à une évaluation de type institutionnel à court ou moyen terme sont ceux qui ont répondu positivement à la question précédente.

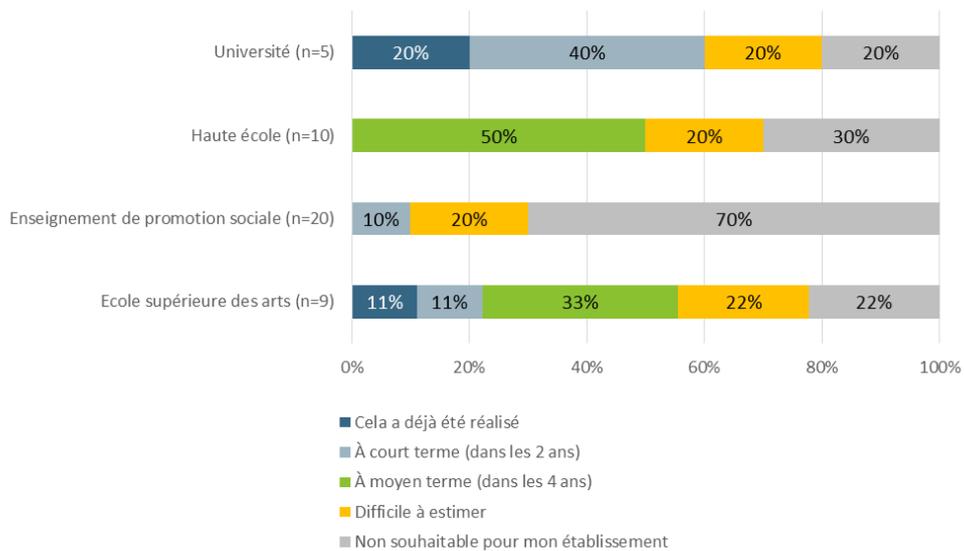


Fig. 28 : Dans quelle temporalité estimez-vous que votre établissement pourrait prendre part à une évaluation externe de type institutionnel ?, selon la forme d'enseignement (n = 44)

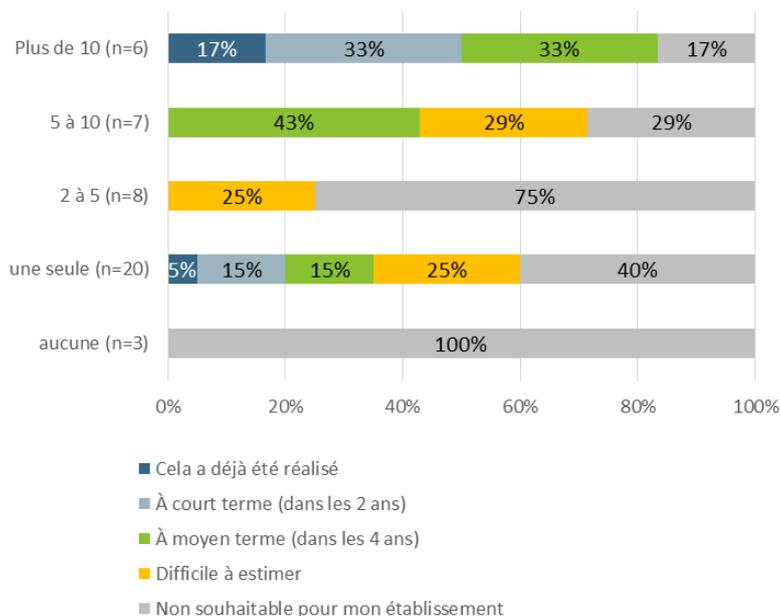


Fig. 29 : Dans quelle temporalité estimez-vous que votre établissement pourrait prendre part à une évaluation externe de type institutionnel ?, selon le nombre d'évaluations AEQES vécues (n = 44)

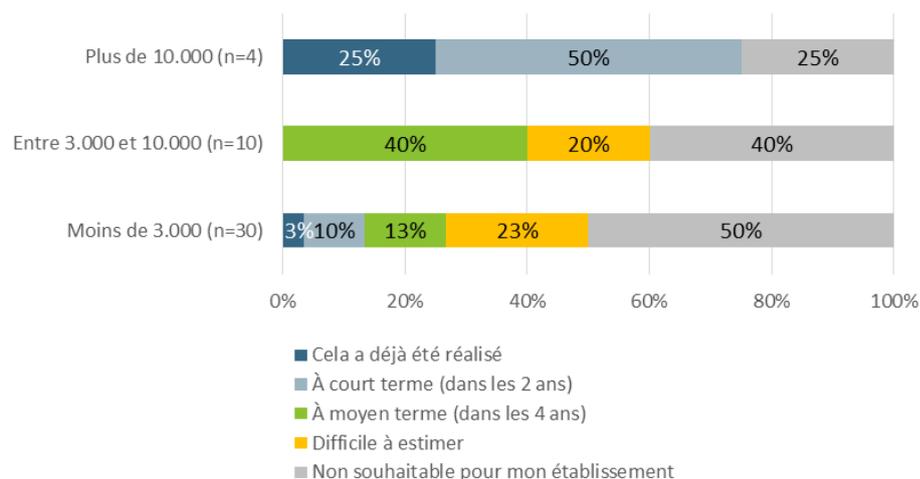


Fig. 30 : Dans quelle temporalité estimez-vous que votre établissement pourrait prendre part à une évaluation externe de type institutionnel ?, selon la taille des établissements (n = 44)

La ventilation des résultats montre que pour une expérience pilote, l'AEQES pourrait s'appuyer sur une variété d'établissements et assurer ainsi une représentativité du secteur.

[Q38 : 17 réponses] Une question ouverte porte sur les conditions ou difficultés à lever pour permettre aux établissements de tirer bénéfice d'une évaluation institutionnelle. Les établissements qui répondent pointent essentiellement la question des moyens qui seront nécessaires pour assurer l'évaluation des programmes de manière autonome. Certains font part d'une politique / culture qualité non encore suffisamment structurée ou ancrée pour permettre de passer à des évaluations institutionnelles. Un établissement estime que l'objet des évaluations institutionnelles et le format des rapports (ainsi que leur degré de publicité) doivent encore être précisés. Un établissement estime que l'évaluation institutionnelle est possible pour autant qu'il n'y ait pas d'ingérence dans la politique de management.

Éléments de conclusion

Avant de tenter de dégager des conclusions, il est nécessaire de rappeler que, compte tenu de la diversité du secteur de l'enseignement supérieur (notamment en termes de forme d'enseignement, de taille d'établissements et d'expérience des évaluations AEQES), des liens constatés entre les avis exprimés et les caractéristiques des établissements sont peu valides au niveau statistique et les résultats de l'enquête peuvent difficilement être interprétés en termes de tendances globales. La présentation des résultats et l'annexe 3 visent à refléter autant que possible les nuances inhérentes à cette diversité.

Par ailleurs, le GT s'interroge, sans pouvoir identifier une cause unique, sur les raisons d'un taux de réponse estimé insatisfaisant (38,4% au total, variant de 10 à 100% selon les variables considérées). Néanmoins, les résultats constituent une source d'information pertinente sur la variété des situations des établissements.

Ces précautions prises, voici quelques éléments de conclusion :

- une satisfaction globale quant à la méthodologie d'évaluation actuelle (en termes de fréquence et de « retour sur investissement »), d'autant plus marquée pour les établissements ayant vécu plusieurs évaluations AEQES ;

- pas de tendance claire dans les avis des établissements sur les différents scénarios méthodologiques proposés, mais l'analyse des avantages et inconvénients de ces scénarios, présentée dans le rapport intermédiaire du GT Perspectives méthodologiques, est corroborée par les réponses des établissements (qui recourent les réponses du volet 1 de l'enquête, adressé aux parties prenantes) ;
- les commentaires mettent en lumière qu'une des raisons principales du rejet de l'évaluation institutionnelle réside dans le fait que les établissements estiment ne pas pouvoir assumer eux-mêmes l'évaluation externe de leurs programmes, notamment par manque de moyens ;
- les paramètres clés rejoignent également le volet 1 (enquête auprès des parties prenantes) et le champ d'activité de l'Agence pourrait être étendu aux programmes pédagogiques et à des thématiques transversales (telles le lien avec le monde professionnel ou la flexibilisation des parcours d'études) ;
- l'état des lieux des pratiques et moyens est très lacunaire car, d'une part, l'enquête a privilégié un mode déclaratif difficilement objectivable ; d'autre part, les établissements ont des difficultés à estimer les moyens investis dans la gestion interne de la qualité ;
- en termes d'évaluation externe, une minorité d'établissements font appel à d'autres organismes que l'AEQES ; la part d'établissements qui souhaiteraient bénéficier d'une évaluation de type institutionnel varie selon les formes d'enseignement mais augmente en fonction du nombre d'évaluations AEQES vécues et de la taille de l'établissement.

Le GT Perspectives s'est appuyé sur les résultats de ces deux enquêtes, mais aussi sur les analyses issues de la première phase (veille documentaire), pour élaborer une proposition de scénario qui va à présent être présentée aux instances de l'enseignement supérieur lors d'une phase d'approfondissement et affinée enfin dans le cadre d'un rapport détaillé prévu à l'automne.

Annexe 1 : Liste des établissements contributeurs

L'AEQES tient à remercier les établissements qui ont contribué à la réflexion sur les perspectives méthodologiques en répondant à l'enquête en ligne :

l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles
le Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée du Brabant wallon
le Centre d'Enseignement supérieur pour adultes
le Centre d'études supérieures d'optométrie appliquée
le Conservatoire royal de Bruxelles
le Conservatoire royal de Liège
les Cours de promotion sociale Saint-Luc à Liège
l'École de commerce et d'informatique
les Cours industriels et commerciaux à Écaussinnes
l'École supérieure des Arts de la Ville de Liège
l'Enseignement de Promotion et de Formation Continue
l'École supérieure des Arts - École de Recherche graphique
l'École supérieure des Arts Saint-Luc de Liège
l'École supérieure des Arts Institut Saint-Luc à Tournai
l'Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
la Haute École Bruxelles-Brabant
la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg
la Haute École en Hainaut
la Haute École Galilée
la Haute École Léonard de Vinci
la Haute École libre de Bruxelles - Ilya Prigogine
la Haute École Louvain en Hainaut
la Haute École provinciale de Hainaut - Condorcet
la Haute École EPHEC
la Haute École de la Province de Namur
l'Institut des Carrières Commerciales
l'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) d'Arlon-Musson
l'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine
l'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Waremme
l'Institut de de formation supérieure de Wavre
l'Institut national supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion
l'Institut de technologie
l'Institut des langues modernes
l'Institut Jean-Pierre Lallemand
l'Institut Roger Lambion
l'Institut technique et agricole de la Province de Hainaut
l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Wallonie Picarde
l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Liège
l'Institut d'enseignement de promotion sociale - orientation commerciale à Verviers
l'Institut provincial d'enseignement supérieur de promotion sociale de Seraing
l'Institut Reine Astrid
l'Institut technique supérieur Cardinal Mercier
l'Université catholique de Louvain
l'Université de Liège
l'Université de Mons
l'Université de Namur
l'Université libre de Bruxelles
l'Université Saint-Louis - Bruxelles

Annexe 2 : Questionnaire aux autorités académiques

1. De quelle forme d'enseignement votre établissement relève-t-il?

- École supérieure des arts
- Enseignement de promotion sociale
- Haute école
- Université

2. Quel est le nom de votre établissement ?

3. Combien d'étudiants inscrits en brevet de l'enseignement supérieur (BES), en bachelier et en master, comptait votre établissement en 2015-2016 ? Attention : pour l'EPS, comptabiliser une seule inscription par étudiant, quel que soit le nombre d'UE auxquelles il est inscrit.

- Nombre d'étudiants en BES
- Nombre d'étudiants en bachelier
- Nombre d'étudiants en master

4. En 2015-2016, quelle était la population étudiante totale de votre l'établissement, en incluant les diplômés précités mais aussi la formation doctorale, la formation continue, les titres pédagogiques, l'enseignement secondaire pour l'EPS, etc. (au niveau le plus global ; toutes implantations, catégories, facultés, etc. confondues) ? Attention : pour l'EPS, comptabiliser une seule inscription par étudiant, quel que soit le nombre d'UE auxquelles il est inscrit.

5. Comment estimez-vous la fréquence des évaluations AEQES (évaluation complète tous les 10 ans avec une évaluation de suivi à 5 ans) ?

- Trop élevée
- Appropriée
- Pas assez élevée
- Sans avis

6. Comment estimez-vous le « retour sur investissement » pour votre établissement par rapport à la charge de travail ?

- Très positif
- Positif
- Négatif
- Très négatif
- Sans avis

7. Comment exploitez-vous les évaluations AEQES (y compris les évaluations de suivi) ? [matrice de réponse]

| | Non réalisé à l'heure actuelle | Réalisé de manière autonome par les entités (facultés, catégories, départements...) | Réalisé par les entités avec un soutien au niveau de l'établissement | Réalisé au niveau de l'établissement | Sans objet |
|---|--------------------------------|---|--|--------------------------------------|------------|
| Analyser les rapports et/ou les analyses transversales | | | | | |
| Élaborer le plan d'action sur base des recommandations et des dynamiques internes | | | | | |
| Assurer la mise en œuvre du plan d'action | | | | | |
| Évaluer périodiquement la mise en œuvre du plan d'action | | | | | |

8. Je souhaite commenter mes réponses :

9. L'approche programmatique est globalement celle que pratique l'Agence pour le moment. Selon cette approche, l'Agence continuerait à prendre en charge l'évaluation des programmes d'études selon un calendrier préétabli. Les programmes continueraient ainsi à être évalués sur une base régulière, selon le référentiel AEQES. Une analyse transversale des programmes pourrait continuer à être réalisée. Cette approche vous paraît :

- Tout à fait appropriée
- Appropriée
- Peu appropriée
- Pas du tout appropriée
- Sans avis

10. Selon vous, quels sont les avantages principaux de cette approche ? (plusieurs réponses possibles)

- La prise en compte des pratiques d'enseignement et d'apprentissage spécifiques à un programme ou un groupe de programmes
- La production d'analyses transversales (lien) sur un programme ou un groupe de programmes
- L'égalité de traitement entre tous les opérateurs proposant un même programme ou groupe de programmes (dans le cas de l'évaluation de clusters)
- La « familiarité » de la méthode (on peut capitaliser sur l'expérience acquise avec les évaluations précédentes)
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

11. Selon vous, quels sont les inconvénients principaux de cette approche ? (plusieurs réponses possibles)

- Elle n'aborde pas ou peu d'autres missions, niveaux ou champs que le.s programme.s évalué.s (administration centrale de l'établissement, formation continue, formation doctorale, recherche, etc.).
- Elle aborde insuffisamment la gouvernance et le système qualité et ne suscite pas suffisamment une prise en compte holistique de l'établissement.
- Recommencer la même procédure va diminuer progressivement sa plus-value (risque de lassitude, de « copier-coller », etc.)
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

12. Dans son rapport intermédiaire, l'AEQES a identifié deux variantes possibles de l'approche programmatique : le statu quo (l'Agence continue à évaluer des programmes / groupes de programmes selon le plan décennal) et une approche programmatique par domaine. Cette seconde variante regrouperait systématiquement les programmes par domaine (cf. les 26 domaines définis par le décret « Paysage »). Selon le degré de correspondance entre la structure de l'établissement et le domaine (par exemple, 1 domaine = 1 faculté ou 1 catégorie ; ou, au contraire, 1 domaine est réparti sur plusieurs entités), une telle approche pourrait renforcer la prise en compte des aspects « institutionnels » (gouvernance, gestion de la qualité au sein de l'entité considérée). L'annexe 2 du rapport présente les modifications que cette variante apporterait par rapport au fonctionnement actuel. Sélectionnez les propositions avec lesquelles vous êtes le plus en accord / dans lesquelles vous vous reconnaissez le plus. (plusieurs réponses possibles)

- Le système actuel, qui combine des évaluations de programmes isolés et des évaluations de groupes de programmes (clusters) me convient bien.
- Une évaluation par domaine permettrait des synergies entre programmes d'études d'un même domaine.
- Une évaluation par domaine permettrait d'aborder plus finement la gouvernance d'une entité « intermédiaire » (catégorie, département, faculté...).
- Une évaluation par domaine permettrait une certaine rationalisation, une mutualisation des moyens mobilisés par l'évaluation.
- Dans le cas de domaines comportant un grand nombre de programmes, il y a un risque que l'évaluation passe à côté des spécificités de certains programmes.
- L'évaluation par domaine paraît difficile à mettre en œuvre lorsque les domaines ne correspondent pas aux structures de l'établissement (1 domaine réparti sur plusieurs entités).
- Aucune de ces deux variantes ne me paraît pertinente.
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

13. Je souhaite commenter mes réponses / poser une question :

14. L'approche institutionnelle consisterait à évaluer, dans chaque établissement d'enseignement supérieur et au regard de ses objectifs et de son profil, le fonctionnement du système qualité interne et de la gouvernance. Une telle évaluation se focaliserait sur les procédures que

l'établissement a mises en place pour gérer et développer la qualité de son offre de formation et de ses activités. L'évaluation des programmes, qui reste indispensable, serait alors prise en charge par l'établissement avec un degré d'externalité (experts externes au programme, Agences spécialisées...), seul ou dans le cadre de partenariats. Cette approche vous paraît :

- Tout à fait appropriée
- Appropriée
- Peu appropriée
- Pas du tout appropriée
- Sans avis

15. Selon vous, quels sont les avantages principaux de cette approche ? (plusieurs réponses possibles)

- Impulsion forte pour le développement et la pérennisation des systèmes qualité internes
- Possibilité d'englober l'ensemble des missions de l'établissement et des champs d'activité actuellement non couverts (formation continue, recherche, services à la collectivité...)
- Plus grande autonomie des établissements dans leur organisation et les évaluations de programmes
- Contribution au développement de la gouvernance et de l'identité institutionnelle
- Opportunité pour développer des analyses transversales sur d'autres champs (les systèmes qualité, l'articulation recherche-enseignement, l'aide à la réussite...)
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

16. Selon vous, quels sont les inconvénients principaux de cette approche ? (plusieurs réponses possibles)

- Cela représenterait une charge de travail supplémentaire pour renforcer le système qualité interne actuel (personnels dédiés, mise en place d'outils...).
- Cela représenterait une charge de travail supplémentaire liée à la prise en charge par l'établissement de l'évaluation de ses programmes.
- Une telle approche présente des risques méthodologiques pour les évaluations de programmes : validité, externalité, comparabilité...
- Une telle approche rend impossible la réalisation d'analyses transversales sur l'ensemble d'une offre de formation en FWB.
- Il existe une trop grande disparité des moyens entre les établissements de la FWB pour la mise en œuvre de ce scénario.
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

17. Une variante de l'évaluation institutionnelle serait de ne pas transférer totalement l'évaluation des programmes aux établissements, mais de combiner une évaluation institutionnelle avec des évaluations d'un échantillon de programmes par l'Agence, le reste étant réalisé par l'établissement. Sélectionnez la proposition avec laquelle vous êtes le plus en accord / dans laquelle vous vous reconnaissez le plus. (plusieurs réponses possibles)

- Avis positif sur cette variante, qui apparaît principalement combiner les avantages des deux approches (évaluation de programmes et évaluation institutionnelle)
- Avis négatif sur cette variante, qui apparaît principalement combiner les

inconvénients des deux approches (évaluation de programmes et évaluation institutionnelle)

- Aucun des deux scénarios institutionnels proposés ne me paraît pertinent.
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

18. Je souhaite commenter mes réponses / poser une question :

19. À côté des approches présentées ci-avant (approche "programme" et approche "institutionnelle") et de leurs variantes, souhaitez-vous proposer un autre scénario d'évaluation ?

20. Selon vous, les rapports de l'AEQES devraient porter :

- En priorité sur les établissements
- Autant sur les établissements que sur les programmes
- En priorité sur les programmes
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

21. La méthode d'évaluation devrait :

- Continuer à être la même pour tous les établissements
- Présenter un socle commun avec des possibilités de différenciation selon des paramètres à définir
- Être différenciée (approche « à la carte »)
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

22. Si l'Agence adoptait une certaine différenciation de l'évaluation externe, quels seraient les critères à prendre en compte ? (plusieurs réponses possibles)

- La taille de l'établissement, en termes de nombre d'étudiants
- La taille de l'établissement, en termes d'offre de formation (palette de programmes large, plus réduite, limitée à quelques programmes, etc.)
- La forme d'enseignement supérieur (universités, hautes écoles, établissements d'enseignement de promotion sociale, écoles supérieures des arts)
- Le système interne d'assurance qualité (existence et maturité d'un tel système au niveau institutionnel et/ou programmatique, évaluation des programmes et/ou d'autres activités prise en charge en interne ou pas, etc.)
- Les ressources de l'établissement
- Les informations collectées lors d'évaluations précédentes
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

23. À l'heure actuelle, l'AEQES évalue uniquement les brevets de l'enseignement supérieur (BES), les bacheliers et les masters. Devrait-elle prendre en charge l'évaluation d'autres cursus et si oui, lesquels ? (plusieurs réponses possibles)

- Non
- Oui, les spécialisations
- Oui, les programmes de formation doctorale
- Oui, les programmes de formation continue
- Oui, les formations pédagogiques (CAP, CAPAES, agrégation...)
- Oui, les programmes des établissements d'enseignement supérieur privés
- Sans avis
- Autre (veuillez préciser)

24. Est-ce que l'AEQES devrait prendre en charge l'évaluation d'autres missions de l'enseignement supérieur, et si oui, lesquelles ? (plusieurs réponses possibles)

- Non
- Oui, la recherche
- Oui, les services à la société
- Sans avis
- Je souhaite commenter ma réponse :

25. L'AEQES devrait-elle évaluer une ou des thématiques transversales, en lien avec des enjeux sociétaux prioritaires ou des évolutions de l'enseignement supérieur ? (plusieurs réponses possibles)

- La flexibilisation des parcours de formation
- L'internationalisation de l'enseignement supérieur
- Le lien entre formation et monde professionnel
- L'e-learning
- La place de l'innovation et de la recherche
- La politique du genre
- Autre (veuillez préciser)

26. Je souhaite commenter mes réponses / poser une question :

27. Au niveau de la gestion des programmes d'études, considérez-vous les tâches suivantes comme faisant partie de votre politique qualité ? (plusieurs réponses possibles) Sélectionnez ce qui fait partie de votre politique qualité actuelle.

- Revue de direction / (suivi de) plan d'actions
- Collecte de données statistiques
- Tableaux de bord / indicateurs stratégiques
- Enquêtes de satisfaction / perception
- Suivi des diplômés
- Concertation / consultation des parties prenantes (focus groups, gestion du changement...)
- Analyse des causes de la réussite / de l'échec / des abandons
- Développement pédagogique : aide à la formulation des acquis d'apprentissage, à la conception de questionnaires d'examens, méthodes pédagogiques innovantes...

- Formation et accompagnement des personnels
- Aide à la réussite pour les étudiants
- Acquisition / développement / gestion d'outils (logiciels d'enquêtes, outils de gestion de l'information...)
- Développement de procédures
- Audits, évaluations internes
- Préparation et suivi d'accréditations ou labellisations
- Autre (précisez) :

28. Dans le domaine de l'administration, considérez-vous les tâches suivantes comme faisant partie de votre politique qualité ? (plusieurs réponses possibles) Sélectionnez ce qui fait partie de votre politique qualité actuelle.

- Revue de direction / (suivi de) plan d'actions
- Collecte de données statistiques
- Tableaux de bord / indicateurs stratégiques
- Enquêtes de satisfaction / perception
- Concertation / consultation des parties prenantes (focus groups, gestion du changement...)
- Formation et accompagnement des personnels
- Acquisition / développement / gestion d'outils (logiciels d'enquêtes, outils de gestion de l'information...)
- Développement de procédures
- Audits, évaluations internes
- Préparation et suivi d'accréditations ou labellisations
- Autre (précisez) :

29. Au niveau du pilotage de l'établissement / des entités, considérez-vous les tâches suivantes comme faisant partie de votre politique qualité ? (plusieurs réponses possibles) Sélectionnez ce qui fait partie de votre politique qualité actuelle.

- Revue de direction / (suivi de) plan d'actions
- Collecte de données statistiques
- Tableaux de bord / indicateurs stratégiques
- Enquêtes de satisfaction / perception
- Concertation / consultation des parties prenantes (focus groups, gestion du changement...)
- Acquisition / développement / gestion d'outils (logiciels d'enquêtes, outils de gestion de l'information...)
- Développement de procédures
- Audits, évaluations internes
- Préparation et suivi d'accréditations ou labellisations
- Autre (précisez) :

30. Dans le domaine de la recherche, considérez-vous les tâches suivantes comme faisant partie de votre politique qualité ? (plusieurs réponses possibles) Sélectionnez ce qui fait partie de votre politique qualité actuelle.

- Revue de direction / (suivi de) plan d'actions
- Collecte de données statistiques
- Tableaux de bord / indicateurs stratégiques
- Enquêtes de satisfaction / perception

- Concertation / consultation des parties prenantes (focus groups, gestion du changement...)
- Formation et accompagnement des personnels
- Acquisition / développement / gestion d'outils (logiciels d'enquêtes, outils de gestion de l'information...)
- Développement de procédures
- Audits, évaluations internes
- Préparation et suivi d'accréditations ou labellisations
- Autre (précisez) :

31. Au niveau des services à la collectivité, considérez-vous les tâches suivantes comme faisant partie de votre politique qualité ? (plusieurs réponses possibles) Sélectionnez ce qui fait partie de votre politique qualité actuelle.

- Revue de direction / (suivi de) plan d'actions
- Collecte de données statistiques
- Tableaux de bord / indicateurs stratégiques
- Enquêtes de satisfaction / perception
- Concertation / consultation des parties prenantes (focus groups, gestion du changement...)
- Formation et accompagnement des personnels
- Acquisition / développement / gestion d'outils (logiciels d'enquêtes, outils de gestion de l'information...)
- Développement de procédures
- Audits, évaluations internes
- Préparation et suivi d'accréditations ou labellisations
- Communication
- Autre (précisez) :

32. Je souhaite commenter mes réponses :

33. En moyenne, sur une base annuelle, comment estimez-vous la mobilisation actuelle des ressources humaines pour la gestion interne de la qualité (y compris le travail lié aux évaluations AEQES, mais pas limité à celui-ci) ? Concernant l'estimation des ressources humaines, il s'agit d'inclure toutes les ressources humaines impliquées dans la gestion de la qualité : les personnels au cadre, les personnes spécialement dédiées, les personnes détachées, les personnes impliquées de façon « invisible » (estimation).

- Difficile à estimer car intégré à différentes fonctions et services
- Ne souhaite pas communiquer cette information
- Ressources estimées (en équivalents temps plein) :

34. En moyenne, sur une base annuelle, quel est le budget consacré à la gestion interne de la qualité ? L'estimation budgétaire ne reprend pas les frais de personnels.

- Difficile à estimer car intégré à différentes fonctions et services
- Ne souhaite pas communiquer cette information
- Budget estimé (en euros) :

35. Votre établissement a-t-il déjà recours à d'autres organismes d'évaluation externe ? (plusieurs réponses possibles)

- EQUIS
- AACSB
- CTI
- AEEEV
- MusiQuE
- CAF
- ISO
- EFQM
- IEP
- Autre (veuillez préciser)

36. À l'heure actuelle, pensez-vous que votre établissement tirerait bénéfice d'une évaluation externe de type institutionnel ?

- Oui, tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non, pas du tout
- Sans avis

37. Dans quelle temporalité estimez-vous que votre établissement pourrait prendre part à une évaluation externe de type institutionnel ?

- Cela a déjà été réalisé
- À court terme (dans les 2 ans)
- À moyen terme (dans les 4 ans)
- Difficile à estimer
- Non souhaitable pour mon établissement

38. À quelles conditions (difficultés à lever, étapes intermédiaires, moyens...) votre établissement pourrait-il tirer bénéfice d'une évaluation de type « institutionnel » ?

39. Je souhaite commenter mes réponses :

40. Souhaitez-vous formuler des questions ou des remarques complémentaires ?

41. Souhaitez-vous renseigner des personnes de votre établissement pour participer à un focus group sur le sujet ? (trois personnes maximum) Le cas échéant, merci d'indiquer leurs coordonnées complètes.

Annexe 3 : Présentation détaillée de certains résultats

Le traitement selon toutes les variables identifiées n'a été réalisé que dans les cas jugés les plus significatifs. Des traitements complémentaires peuvent être réalisés sur demande motivée à adresser à la Cellule exécutive de l'Agence.

1 Retour sur l'expérience des évaluations AEQES

Q5 et Q6 : la ventilation des résultats selon nombre d'évaluations AEQES vécues est détaillée dans le rapport.

Q7 : la ventilation complète est détaillée dans le rapport.

2 Avis sur les scénarios et leurs variantes

2.1 Avis général sur l'approche programmatique et l'approche institutionnelle

Q9 et Q14 : la ventilation complète est détaillée dans le rapport.

2.2 Avantages et inconvénients des différentes approches

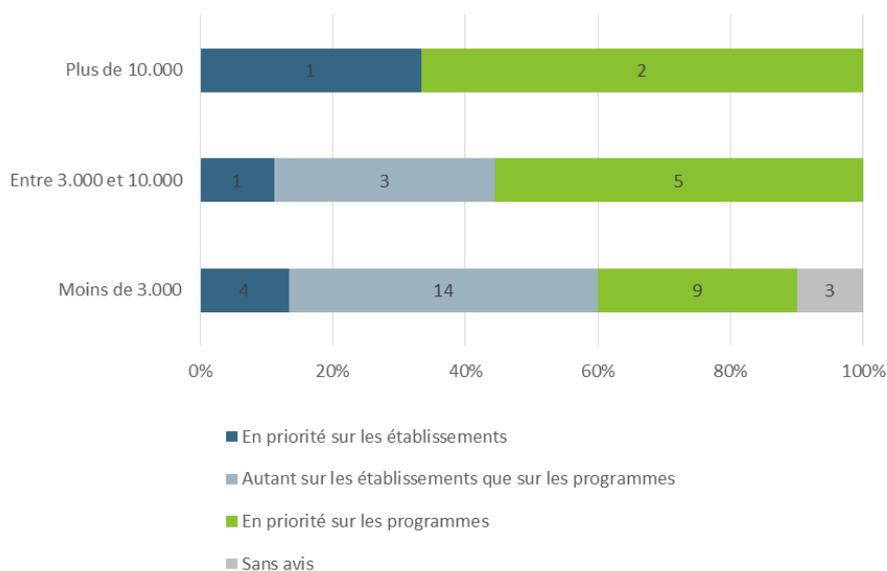
Q10, Q11, Q12, Q15, Q16, Q17 : les données sont présentées de manière globalisée dans le rapport, les variables identifiées n'apportant pas de variation significative.

3 Avis sur d'autres paramètres clés et sur le champ d'activité de l'Agence

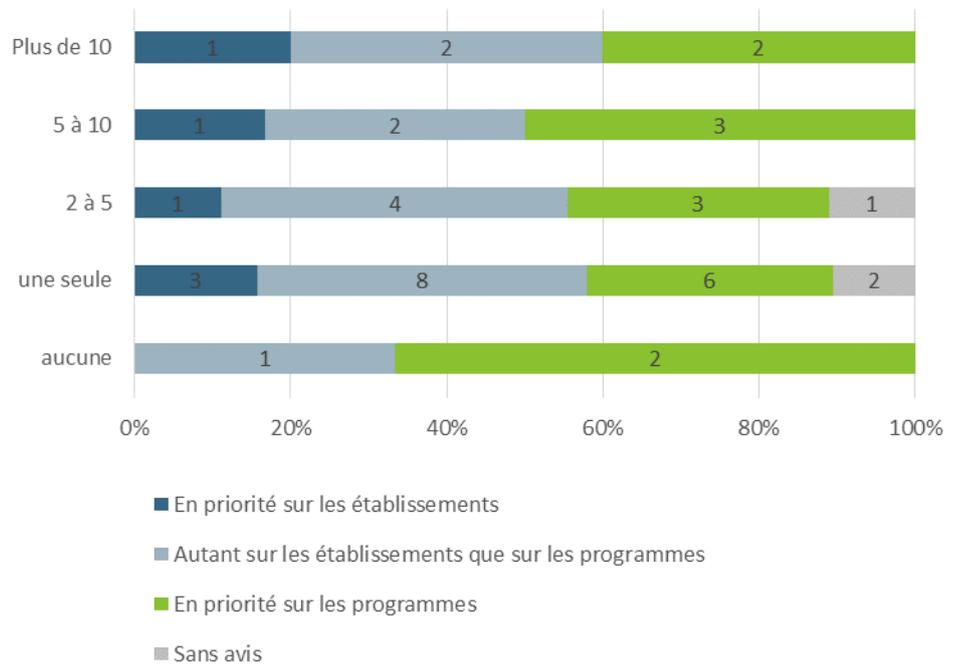
3.1 Rapports d'évaluation et différenciation de la méthodologie

Q20 : la ventilation selon la forme d'enseignement est détaillée dans le rapport.

a) ventilation selon taille :

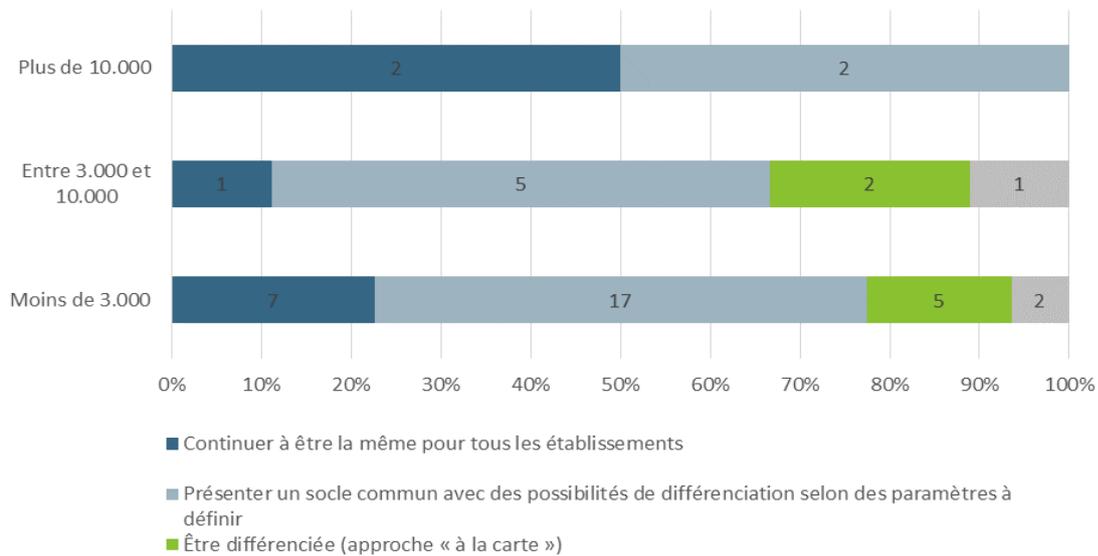


b) ventilation selon le nombre d'évaluations AEQES vécues :

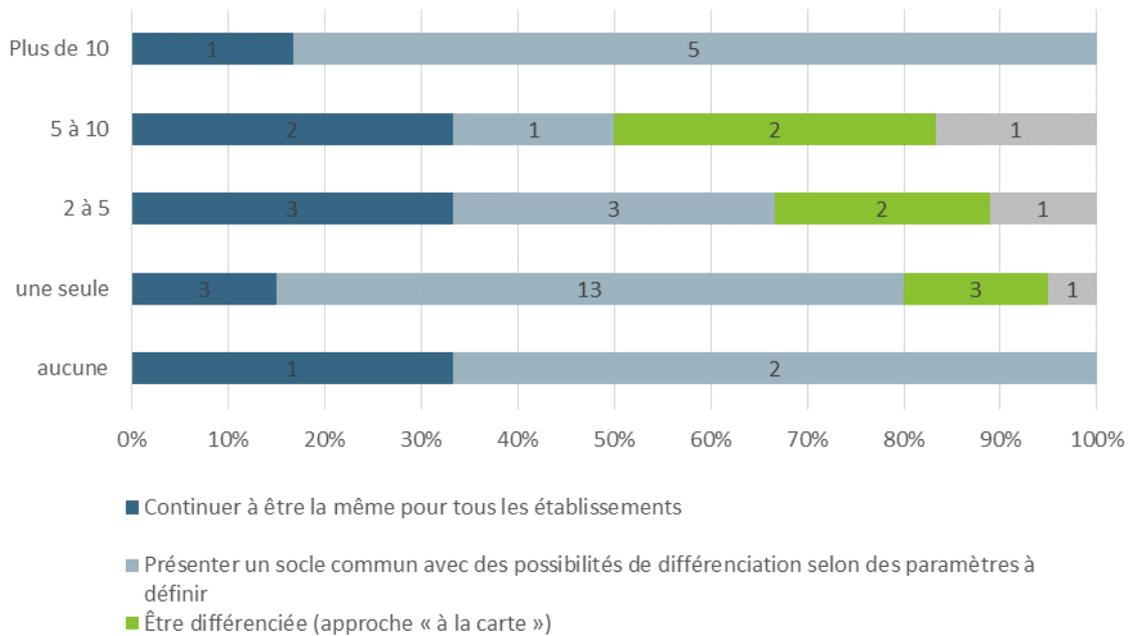


Q21 : la ventilation selon la forme d'enseignement est détaillée dans le rapport.

a) ventilation selon taille :



b) ventilation selon le nombre d'évaluations AEQES vécues :



Q22 : la ventilation selon la forme d'enseignement est détaillée dans le rapport.

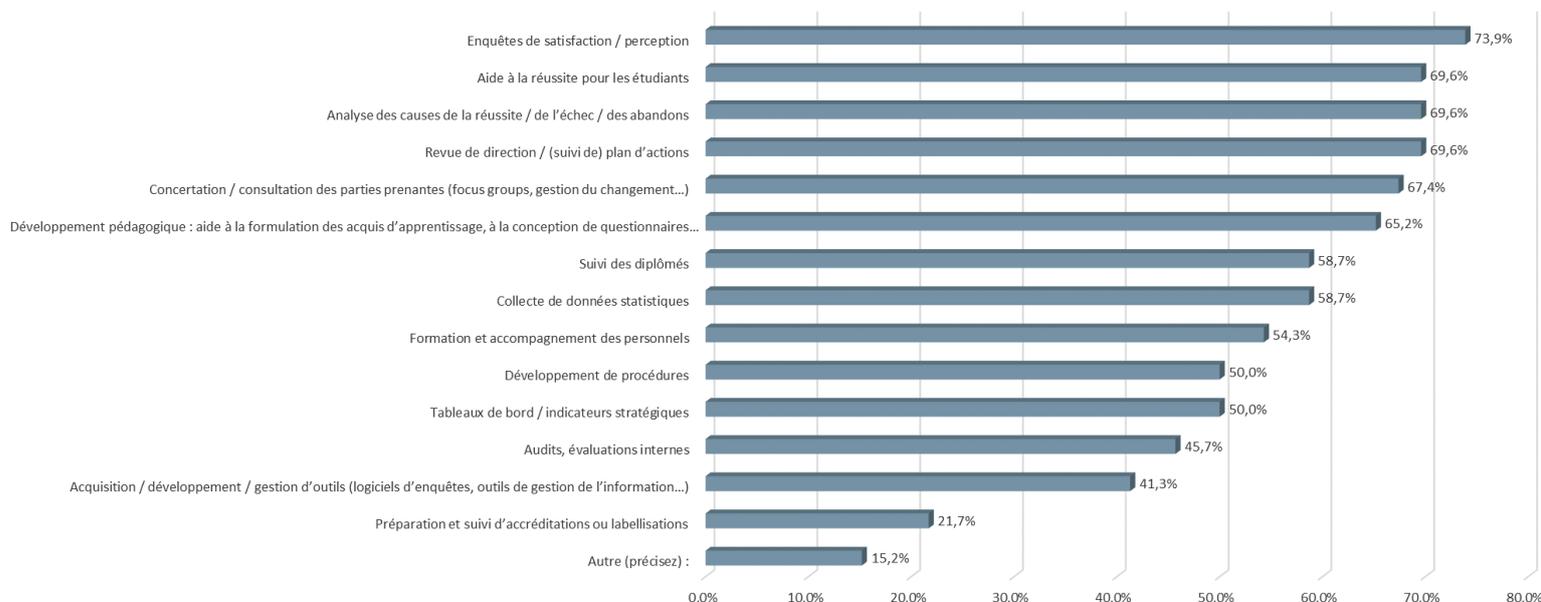
3.2 Champ d'activité de l'Agence

Q23, Q24 et Q25 : les données sont présentées de manière globalisée dans le rapport, les variables identifiées n'apportant pas de variation significative.

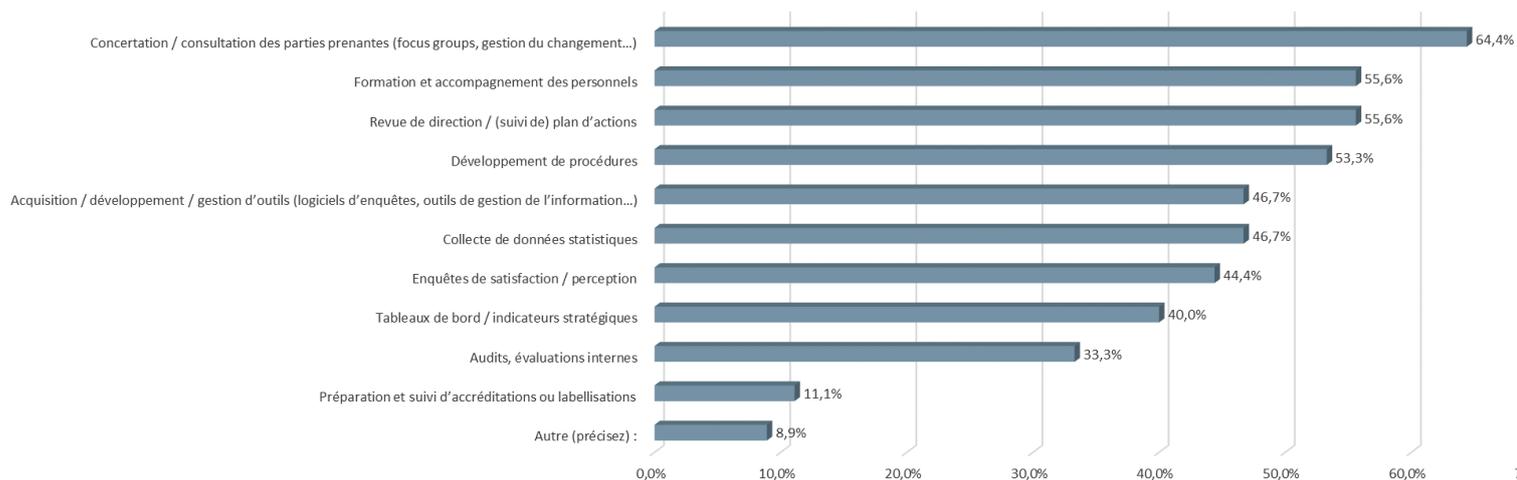
4 État des lieux : quelles sont les pratiques déjà mises en œuvre ? quelles ressources sont consacrées à la gestion interne de la qualité ?

4.1 « Dispositifs qualité » au niveau de la gestion des programmes d'études, de l'administration, du pilotage, de la recherche et des services à la collectivité

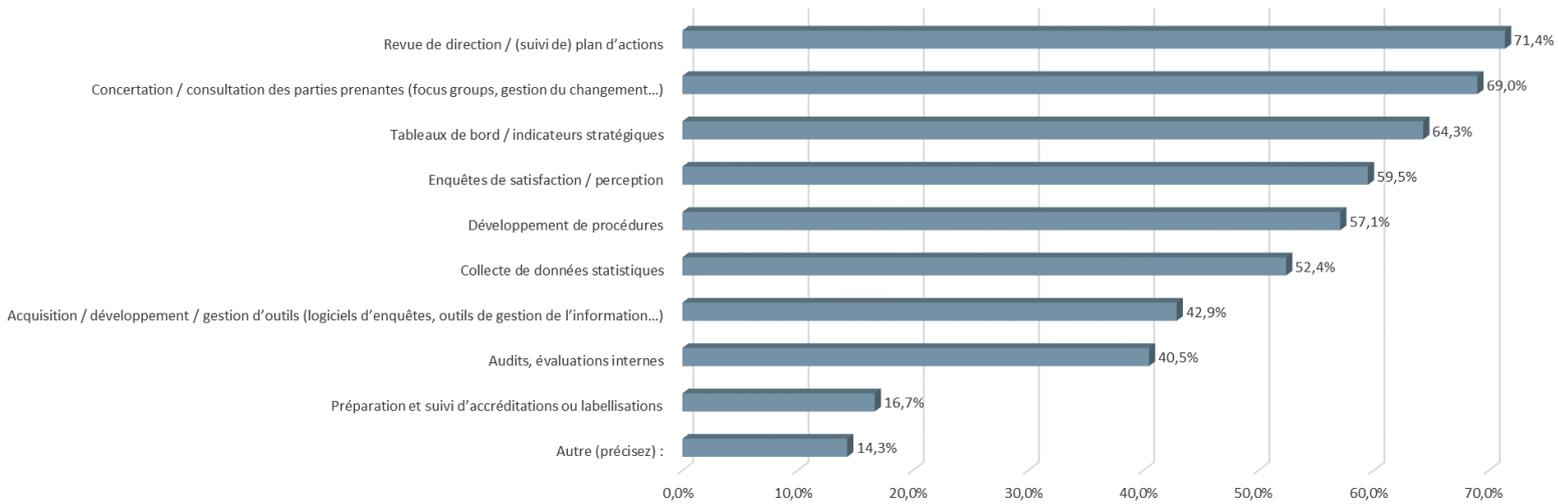
Q27 : Au niveau de la gestion des programmes d'études :



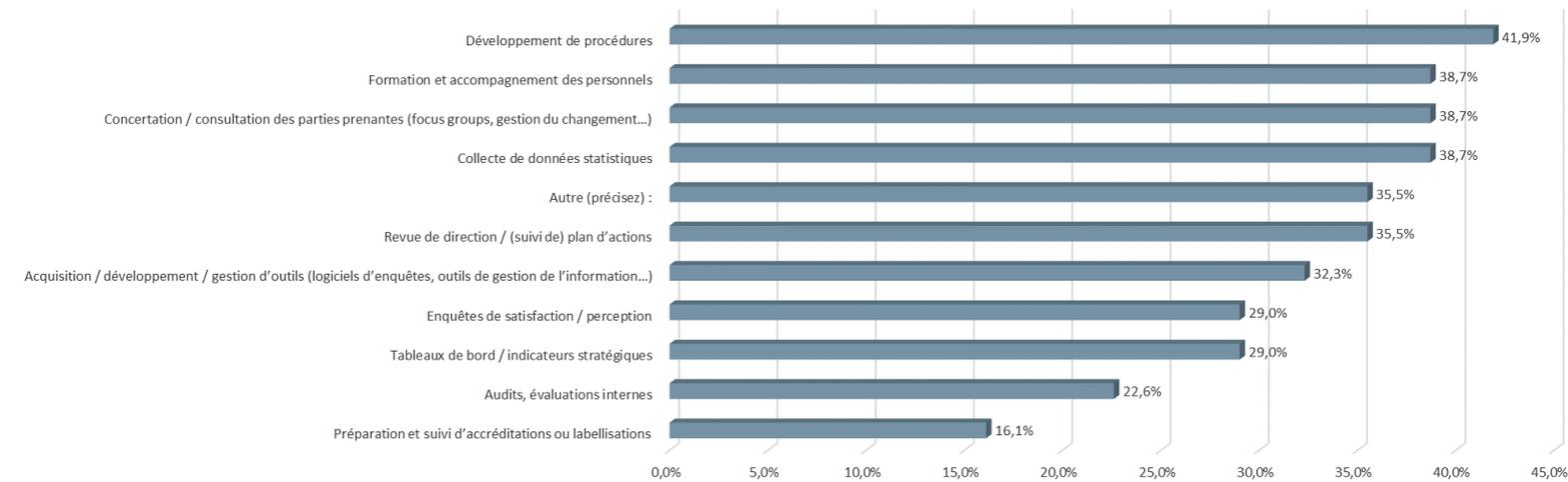
Q28 : Dans le domaine de l'administration :



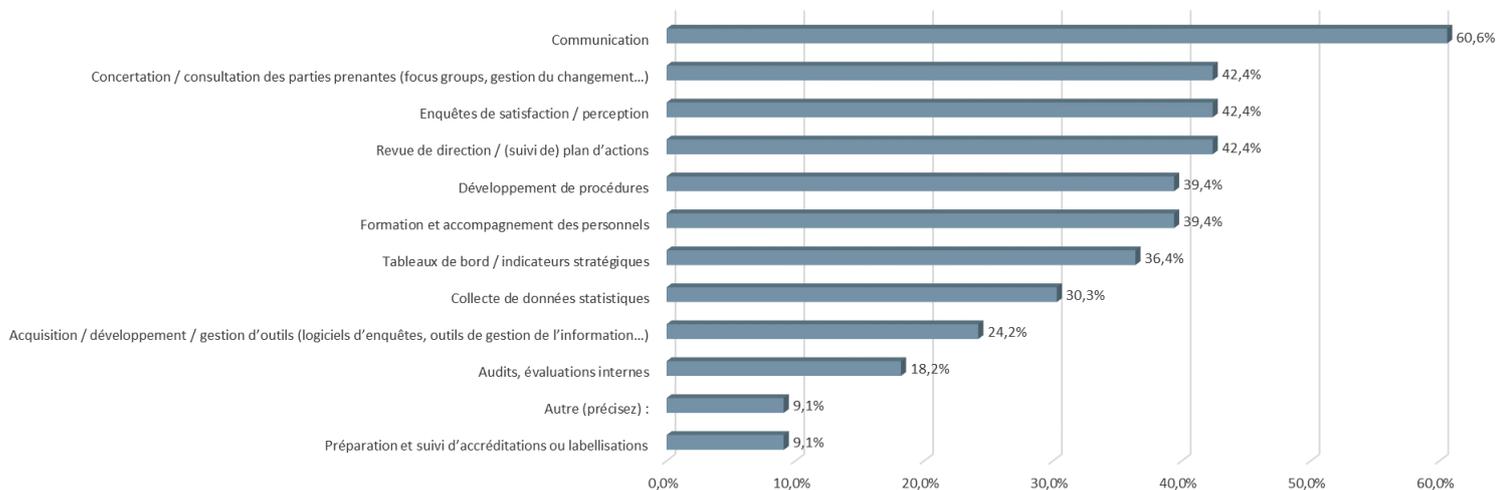
Q29 : Au niveau du pilotage de l'établissement / des entités :



Q30 : Dans le domaine de la recherche :



Q31 : Au niveau des services à la collectivité :



4.2 Moyens alloués à la gestion interne de la qualité

Q33 et Q34 : la ventilation selon la forme d'enseignement est détaillée dans le rapport.

5 Les établissements et la gestion externe de la qualité

Q35 : la ventilation selon la forme d'enseignement est détaillée dans le rapport.

Q37 et Q38 : la ventilation complète est détaillée dans le rapport.